

LABRESSEINFOS

Bulletin d'informations de la commune de La Bresse | n° 420 | Juillet-Août 2024

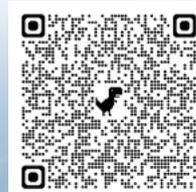


DOSSIER Festival de Sculpture

La loi APER

- La loi APER (Accélération de la Production des Énergies Renouvelables) du 10 mars 2023 prévoit que les communes définissent, sur délibération du conseil municipal, et après concertation du public, **des Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAEnR)**. L'objectif de cette démarche est notamment de lutter contre le changement climatique, travailler à l'indépendance énergétique des territoires et atteindre les objectifs énergétiques européens et nationaux.
- Les ZAEnR sont des zones favorables à l'implantation d'une installation de production d'énergie renouvelable. Les ZAEnR peuvent concerner **toutes les énergies renouvelables : le photovoltaïque, le solaire thermique, l'éolien, le biogaz, la géothermie, etc.** Elles peuvent porter sur tous les types de foncier, public comme privé.
- La définition d'une ZAEnR n'implique ni obligation d'installation ni réalisation automatique d'un projet. **Les projets au sein de la ZAEnR feront l'objet d'avantages en termes de délais d'instruction et de soutiens financiers.** Toutefois, qu'ils soient situés ou non en ZAEnR, ils seront soumis aux mêmes procédures réglementaires, et pourront ou non être autorisés par la suite.
- La commune de La Bresse lance une concertation du **1^{er} juillet au 15 août 2024**, sur la base des éléments présentés ci-après. Cette concertation vise à informer sur la loi APER et ses orientations, débattre des propositions en matière d'énergie renouvelable et identifier les parcelles propices au développement de ces énergies. Une fois la concertation terminée, une réponse aux différents avis sera mise à la disposition du public en mairie.
L'avis de concertation est affiché à la Mairie et au service urbanisme. Un dossier papier et un registre de concertation sont mis à disposition du public à la Mairie aux heures d'ouverture habituelles.

Les observations peuvent également être transmises par mail à cette adresse : info@labresse.fr



4-8

Conseil municipal

9-10

Vivre ensemble

11-14

Actualités

14

Cinéma

15

Infos sympas

16

Tribune

17-24

Dossier

Festival de Sculpture

25-30

Dans le Rétro

31

Infos Pratiques

32

Agenda

Culture - Sport - Loisirs

LABRESSEINFOS - N° 420

BULLETIN D'INFORMATIONS MENSUEL
DE LA COMMUNE DE LA BRESSE

JUILLET-AOÛT 2024

Directeur de la publication

Yannick Daniëlou

Administration, rédaction, publicité

Mairie de La Bresse - Tél. : 03 29 25 40 21
bulletin@labresse.fr

Mise en Page

Atelier VOOVOYEZ

Impression

SOCOSPRINT Imprimeurs

Crédit photos

Mairie de La Bresse, écoles, Office de Tourisme
Communautaire et associations diverses,
Michel Laurent, Freepik, Paul Ducret.

Tirage

2500 exemplaires



Bressaudes, Bressauds,

Trois week-ends d'élections, en moins d'un mois, ce fut une période assez particulière et, une surcharge de travail conséquente en quelques jours pour les agents de la commune pour que tout soit fait en temps et en heure et surtout dans les règles.

Comme à chaque fois, les bressauds ont répondu présent et ont voté en masse.

Merci à vous tous pour votre civisme, et notamment aux scrutateurs qui se sont portés volontaires pour le dépouillement.

Je ne vais pas commenter le résultat des législatives, mais sans nul doute, les mois à venir vont être difficiles pour le Gouvernement. Souhaitons seulement que les intérêts des français soient bien pris en compte.



Juillet - Août, pour beaucoup d'entre nous, ce sont deux mois synonymes de vacances de repos, de retrouvailles en familles, de rencontres, de farniente... que des moments bien agréables.

Je vous souhaite donc de bien vous ressourcer afin que la rentrée, qu'elle soit dans les entreprises ou dans les écoles, soit un retour en pleine forme pour tous, petits et grands.

Cette période estivale voit habituellement la venue de beaucoup de vacanciers, d'amateurs de nature, de paysages, de marche, de vélo ... Ils sont les bienvenus et je leur souhaite de bien profiter de la multitude d'activités mises à disposition par nos professionnels du tourisme et également par l'Office de tourisme, tout cela sans débordement et dans le calme, la tranquillité et le respect des personnes et des sites.

C'est également une période propice pour tous nos commerces bressauds et je leur souhaite une très bonne saison estivale.

Afin que tous, habitants comme vacanciers, nous puissions profiter de ce que la nature nous donne, il est nécessaire de rappeler certaines consignes et surtout de les respecter.

- Pas de camping sauvage autour des lacs (seul le bivouac est autorisé)
- Respect des forêts, des sentiers, de chemins communaux, les interdictions mises en place à différents endroits doivent être respectés par TOUS.
- Interdiction d'allumer des feux, même au bord des lacs.
- L'eau est un bien commun dont il appartient à chacun de préserver la ressource, même si cette année, la météo nous amène beaucoup de précipitations.

Ces mesures ne sont que du bon sens. A chacun de les respecter afin que notre territoire reste toujours un endroit où il fait bon vivre et qu'il soit toujours aussi attractif

Un agenda en fin de publication vous donne un détail des manifestations sportives, culturelles qui vont se dérouler dans les semaines à venir.

Le dossier de ce bulletin est consacré au festival de sculpture qui s'est déroulé la semaine de l'Ascension. Il vous présente notamment les sculptures réalisées.

Je vous souhaite une bonne lecture et de très bonnes vacances.

Sincèrement.

Maryvonne Crouvezier, Maire de La Bresse

Extraits du Conseil municipal du 24 juin

Compte-rendu intégral consultable en mairie et sur le site internet www.labresse.fr (rubrique docs à télécharger)
Différents marchés, conventions-baux, tarifs ont été conclus selon les tableaux ci-après :

Dossier santé

Téléconsultation

Lors de la séance du 27 mai, le conseil municipal a validé la convention de mise à disposition d'une borne de téléconsultation à la pharmacie.

Dans le cadre du programme de préservation et de renforcement de l'offre de soin sur la commune de La Bresse, trois actions sont désormais mises en place :

- La recherche active de médecins pour une installation sur la commune à partir de juillet 2024.
- La création d'une nouvelle structure de santé permettant d'accueillir des médecins généralistes, autour d'un projet de santé coordonné.
- Le renforcement de l'offre de soin par le biais de tout autre moyen.

Les collectivités territoriales peuvent attribuer des aides destinées à favoriser l'installation ou le maintien de professionnels de santé dans les zones caractérisées par une offre de soin insuffisante ou un accès difficile au soin. C'est le cas de La Bresse, classée parmi les communes en zone d'actions complémentaires par l'ARS Grand Est en juillet 2022. Cette aide peut notamment consister en la prise en charge en tout ou en partie, des frais d'investissement ou de fonctionnement liés à l'activité de soins.

Aussi, même si la recherche de médecins généralistes reste la priorité, la mise en place d'une borne de téléconsultation au sein de la pharmacie de La Bresse est pertinente pour compléter l'offre existante et offrir une alternative aux patients de plus en plus nombreux dans l'attente d'un rendez-vous médical. Cette borne de téléconsultation permet, en application de l'article R6316-1 du code de la santé publique (CSP), la mise en œuvre d'un service de téléconsultation de médecine.

Informations de Madame Le Maire lors de la séance du 24 juin : Une borne de marque Tessan, achetée par la commune, a été installée à la pharmacie Lalevée depuis la mi-juin. .

Cette borne est équipée de nombreux dispositifs médicaux connectés et le personnel de la pharmacie est formé pour aider les personnes qui l'utiliseront si besoin.

Outre le fait que la consultation se fait à distance et que l'ordonnance (lorsqu'elle est nécessaire) est imprimée directement côté patient, tout est identique par rapport à une consultation classique dans un cabinet médical.

C'est une bonne alternative en attendant l'arrivée de médecins généralistes dans notre commune.

Médecins :

Lors de **la séance du 24 juin**, Mme le Maire donne les informations suivantes sur le dossier « santé » et rappelle le départ des médecins Aubert et Travkine le 30 juin vers la maison de santé de Cornimont.

« Nous avons rencontré une jeune femme médecin qui serait susceptible de faire, dans un premier temps, des remplacements à La Bresse avant de peut-être s'installer définitivement si le secteur lui convient.

Afin de lui permettre d'exécuter des remplacements, nous avons contacté le Dr Ménière et le Dr Hofgaertner. Ce dernier a bien voulu reporter la date de son départ en retraite à la fin de l'année afin de permettre ces remplacements".

Ce nouveau médecin serait donc favorable à effectuer des remplacements dès septembre. Dans cette éventualité, une convention émanant de la commune pour l'aide à l'installation et au fonctionnement serait établie.

Lors de notre rencontre, nous lui avons fait visiter la maison des Boudières, futur lieu du prochain cabinet médical. Sa réaction a été plutôt positive, elle a effectivement précisé que ce bâtiment était bien de nature à réaliser un cabinet médical.

Toutefois, elle nous a bien laissé entendre qu'elle préférerait ne pas travailler seule. Nous lui avons bien précisé que notre recherche de médecin était toujours active et que si cette recherche se concrétisait, elle ne serait pas seule.

Elle nous a d'ailleurs proposé de nous aider en passant une ou des annonces sur le compte Facebook réservé aux médecins.

À noter que si elle s'installe à terme dans ce bâtiment de la rue des Boudières, le Dr Ménière serait disposé à intégrer ces nouveaux locaux.

En attendant, une rencontre a été organisée avec le Dr Leroy et le Dr Hofgaertner afin d'étudier les conditions d'un bail de location du cabinet médical actuel à partir du 1^{er} juillet pour un an (prorogation possible en fonction de l'avancement des travaux dans la maison des Boudières).



Marchés

Objet	Titulaire	Montant HT	Montant TTC
Marché de maîtrise d'œuvre pour la requalification de l'ancien presbytère en Pôle Social Communal	Ascendense Architecture SARL (Gérardmer)	Rémunération de 8.85 % du montant estimé des travaux	
Marché de prélèvements et d'analyses d'eaux superficielles et d'air - Avenant n°1. Ajout de prix nouveaux au BPU (Bordereau de prix unitaires)	SARL Semaco (Nancy)	Montant estimatif initial inchangé : 14 876.00€ HT	

Déclaration préalable

Objet	Organismes
Crèche Anicé le Sotré 90 route de Vologne Parcelle B 576, 518, 579, 577, 561, 515, 578 et 575	Mise en conformité PMR et création d'un balcon

Baux / Conventions

Objet	Titulaire	Montant	Durée
Mise à disposition parcelle AE 235 : 1190 m ² Rue du Brûleux	M. Druart Yann et Mme Dupays Marie-Pierre	Gratuit	Un an reconductible par tacite reconduction d'année en année
Avenant N°2 à la convention N°444 du 27 mars 2021 Suppression de la mise à disposition des parcs – Maintien de l'occupation des terrains AV 613p / AT 335p	M. Pierrel Gérard	Autres conditions inchangées	
Mise à disposition parcelle AS 504p pour la création d'un accès - Traverse de la Roche	M. Goepp Sacha	Gratuit	
Mise à disposition parcelle AD 427 – 428 Chemin des Ecorces	M. Pierrel Patrick	Gratuit	
Mise à disposition parcelle BC 32, 34, 324p – 75 Route de Vologne	M. Claude Thierry	Gratuit	Un an reconductible par tacite reconduction d'année en année
Mise à disposition de terrain BC 204, 205, 206 et 702p - Changement de titulaire	M. Urion Clément représentant du GAEC Ferme du Bien-Être	Redevance annuelle : 20€	
Avenant à la convention N°445 Suppression de la mise à disposition des parcs et Maintien de l'occupation des terrains sur deux sites : AP 112p – AO 202, AO 203	M. Didierlaurent Luc	Autres conditions inchangées	
Avenant à la convention N° 171 Ajout de la parcelle AW 21	M. Pezet Vincent et M. Bauer Lukas	Autres conditions inchangées	

Tarifs

Objet	Tarifs
Concert « Rendez-vous à l'orgue » Montant du contrat d'animation fixé à 395 T.T.C. pour chacun des six musiciens engagés (Guillaume Foisseau, Anne Salomon, Nolwenn Le Guillou, Carlos Builes Vélez, Manoëla Randrianarimanana et Gwenaëlle Clémino), droits d'auteur SACEM, frais de restauration.	Le tarif d'entrée : 10 €. Gratuit pour les moins de 10 ans.

Aménagement et urbanisme

Projet des zones d'accélération des énergies renouvelables

L'article 15 de la Loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables du 10 mars 2023, demande aux communes de définir des zones d'accélération des énergies renouvelables. Cette loi a parmi ses objectifs, celui de « planifier avec les élus locaux, le déploiement des énergies renouvelables dans les territoires ».

Ces zones d'accélération correspondent à des zones jugées préférentielles et prioritaires par les communes pour le développement des énergies renouvelables.

Elles sont proposées par les communes, pour chaque type d'énergie renouvelable. Ce ne sont pas des zones exclusives. Des projets peuvent donc être autorisés en dehors de ces zones mais ces derniers seront plus compliqués à réaliser, notamment avec la création, par le porteur de projet et à ses frais, d'un comité de projet lors de la phase de concertation.

Ces zones doivent être définies dans un délai de 6 mois à compter de la mise à dispositions des informations prévues dans l'article 15 de la loi APER afin de respecter les échéances réglementaires. Elles devront faire l'objet d'une concertation du public, selon les modalités suivantes

- Modalités de concertation : Mise à disposition du dossier en mairie, sur le site internet municipal et recueil des observations,
- Modes de publicité : Site internet municipal, réseaux sociaux et application municipale « La Bresse », panneau d'affichage électronique, et presse locale,
- Modes de recensement des remarques : Registre d'observations à disposition des administrés en mairie, et via une adresse électronique
- Période de concertation : 1 mois du 1^{er} au 31 juillet

Débat du conseil municipal autour de la définition des zones d'accélération sur les énergies suivantes

- Éolien : Il est décidé de ne pas instaurer de zone d'accélération sur cette énergie,
- Solaire photovoltaïque au sol (ombrière), sur bâtiments et sur mâts ainsi que le solaire thermique : Il est proposé d'instaurer une zone d'accélération sur l'ensemble des zones UA, UB, UC, UD, UE et UY de la commune.
- Géothermie : Il est décidé de ne pas instaurer de zone d'accélération sur cette énergie,
- Hydroélectricité : Il est proposé d'instaurer une zone d'accélération pour cette énergie sur toute la commune,
- Biomasse : Il est décidé de ne pas instaurer de zone d'accélération sur cette énergie,
- Biométhane : Il est décidé de ne pas instaurer de zone d'accélération sur cette énergie,

À la suite de ce débat, le Conseil municipal a :

- Arrêté les propositions de zones d'accélération telles que présentées ci-dessus
- Décidé des modalités de concertation précisées ci-dessus,
- Précisé que la présente délibération constitue une proposition de zones d'accélération servant de base à la concertation.

Après avoir dressé le bilan de cette concertation, la proposition finalisée, intégrant le cas échéant les observations du public, sera approuvée par délibération du conseil municipal et transmise au référent préfectoral et au Parc Naturel Régional du Ballon des Vosges.

Taxe d'aménagement - fixation d'exonération complémentaire

Par délibération en date du 21/11/2011, le Conseil Municipal a fixé le taux de la taxe d'aménagement (5%) sur l'ensemble de la Commune et également décidé des exonérations applicables. Actuellement, les exonérations de taxe d'aménagement possibles sont :

- 1) Les locaux d'habitation et d'hébergement mentionnés au 1^o de l'article L. 331-12 du Code de l'Urbanisme qui ne bénéficient pas de l'exonération prévue au 2^o de l'article L 331.7; (logements aidés par l'Etat dont le financement ne relève pas des PLAI – prêts locatifs aidés d'intégration qui sont exonérés de plein droit – ou du PTZ+);
 - 2) Dans la limite de 50% de leur surface, les surfaces des locaux à usage d'habitation principale qui ne bénéficient pas de l'abattement mentionné au 2^o de l'article L. 331-12 du Code de l'Urbanisme et qui sont financés à l'aide du prêt ne portant pas intérêt prévu à l'article L. 31-10-1 du Code de la Construction et de l'Habitation; (logements financés avec un PTZ+);
 - 3) Les locaux à usage industriel et leurs annexes;
 - 4) Les commerces de détail d'une surface de vente inférieure à 400 m²;
 - 5) Les immeubles classés parmi les monuments historiques ou inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.
- Le Code Général des Impôts ouvre deux possibilités supplémentaires d'exonération.

- Les abris de jardin, les serres de jardin destinées à un usage non professionnel dont la surface est inférieure ou égale à 20 mètres carrés, les pigeonniers et colombiers soumis à déclaration préalable ;
- Les maisons de santé mentionnées à l'article L. 6323-3 du code de la santé publique.
- Après avis du Bureau Municipal du 3 juin 2024, il est proposé au Conseil Municipal de les exonérer totalement :
- Cette décision d'exonérations supplémentaires validées par le Conseil Municipal est valable pour un an reconductible et sera transmise aux services fiscaux pour une application à partir du 1^{er} janvier 2025.

Marchés Publics

Travaux de réparation des murs de berges de La Moselotte

Une procédure de mise en concurrence sur procédure adaptée a été lancée le 11 mars 2024 pour la réalisation de travaux de réparation des murs de berges de la Moselotte. La date de remise des offres était fixée au 19 avril 2024. Deux sociétés ont présenté une offre.

Au regard du rapport d'analyse des offres, le conseil municipal a validé l'attribution du marché au groupement d'entreprises constitué entre la société Bonini SAS (88450 Vincey), mandataire, et la SAS Molinari (88310 Cornimont), co-traitant, pour un montant de 255 000.00€ HT.

Travaux d'aménagement de la rue des Jonquilles

Un groupement de commandes a été constitué entre la Commune de La Bresse, la Régie Municipale d'Électricité de La Bresse, la Communauté de Communes des Hautes Vosges ainsi que le Syndicat Intercommunal d'Assainissement La Bresse-Cornimont pour la réalisation de travaux d'aménagement de la rue des Jonquilles à La Bresse et dont la Commune a été désignée coordonnateur.

Dans ce cadre, une procédure de mise en concurrence sur procédure adaptée a été lancée le 26 avril 2024. À l'issue du délai de remise des offres, fixé au 3 juin 2024, deux sociétés ont présenté une offre.

Au regard du rapport d'analyse des offres, le marché a été attribué au groupement d'entreprises constitué entre la SAS Molinari (88310 Cornimont), mandataire, et la SAS Broglio (88430 Corcieux) pour un montant estimé de 482 247.50 € HT et réparti comme suit entre les membres du groupement :

Commune de La Bresse : 368 604.47 € HT

Régie Municipale d'Électricité La Bresse : 37 796.08€ HT

Communauté de Communes des Hautes Vosges : 72 848.99€ HT

Syndicat Intercommunal d'Assainissement La Bresse-Cornimont : 2 997.96€ HT



Groupement de commandes - fourniture de sel de déneigement Hiver 2024 2025

Pour la saison hivernale 2023/2024, un groupement de commandes avait été constitué entre les communes de La Bresse, Cornimont, Ventron et Saulxures sur Moselotte en vue de passer un marché public sur procédure adaptée pour la fourniture et la livraison de sel de déneigement.

Pour la saison hivernale 2024/2025, les communes de Cornimont, Ventron et Saulxures sur Moselotte ont confirmé leur volonté de poursuivre ce groupement d'achats, sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande.

A cet effet, un groupement de commandes a été constitué, qui aura pour objet de permettre à chacun de ses membres, pour ce qui le concerne, de passer ensuite, avec le titulaire proposé, un marché de fourniture de sel de déneigement dans le cadre de la viabilité hivernale de ses voiries.

La commune de La Bresse sera le coordonnateur de ce groupement, chargée à ce titre d'organiser et assurer la gestion en commun de la procédure de passation du marché afférent à cette opération, au nom et pour le compte de l'ensemble des adhérents.

Une convention constitutive de groupement a été approuvée par le Conseil Municipal qui a désigné Mme Maryvonne Crouvezier en qualité de membre titulaire et M. Raymond Marchal en qualité de membre suppléant au sein de la commission d'appel d'offres du groupement.

Finances

Œuvres effectuées lors des Festivals de Sculpture

À l'issue du Festival International de sculpture organisé par la commune, les œuvres réalisées par les artistes sur un thème défini peuvent être vendues. Le règlement du festival prévoit que si, dans un délai de trois ans, le créateur n'a pas récupéré son œuvre, celle-ci devient propriété de la collectivité à moins que le sculpteur n'en décide autrement.

Il convient donc pour les sculptures concernées d'en tirer les conséquences au niveau comptable et d'acter leur intégration au patrimoine communal par inscription à l'inventaire, pour un montant de 5 900 euros. Le Conseil Municipal a approuvé l'acquisition à titre gratuit et l'intégration des œuvres suivantes réalisées depuis plus de 3 ans et non récupérées par les sculpteurs à l'inventaire communal :

- « La technologie » de Sana Abdoul Karim valeur 2 000 €
- « De la nature à l'être humain » de Meloche Thomas valeur 1 400 €
- « La projection » de De Rycke Clément et Mangin Lucas valeur 2 500 €

Demande de subvention

L'association Le Souvenir Français a demandé aux 8 communes concernées (Basse/Rupt, Rochesson, Gerbamont, Vagny, Thiéfosse, Saulxures, Cornimont et La Bresse) une subvention pour la reconstitution historique des combats de la Piquante Pierre.

Après concertation entre communes, il a été décidé de leur verser une subvention par communes de 200 €.

Subvention obtenue

Une aide de 15 00 euros, au taux de 15%, pour les études sur la création d'un stade nordique a été attribuée par le Conseil Départemental, dans le cadre d'un projet inscrit dans le contrat de territoire Vosges.



Renouveau de conventions

entre la Commune de La Bresse et l'association La Bressaude 2024-2027

Considérant la mission d'intérêt général remplie par l'Association "La Bressaude - Société Omnisports" dans le cadre de son activité statutaire en matière d'activités sportives, il a été décidé de poursuivre le partenariat développé et de renouveler la convention d'objectifs et de moyens. Renouvellement à l'identique pour une durée de 3 années. Celle-ci précise notamment les missions de l'association, ainsi que les conditions de soutien financier et matériel apportées par la Commune.

entre la Commune de La Bresse et le comité de jumelage Menaka - mise à disposition d'un local au Centre Culturel et Social - 2024/2030

La convention du 3 septembre 2018, définissant les modalités de mise à disposition d'un local au Centre Culturel et Social, pour le Comité de Jumelage Coopération La Bresse-Ménaka, étant arrivée à expiration, celle-ci a été renouvelée à l'identique par le Conseil Municipal pour une durée de 6 ans.

Description du local :

La salle N° 7 meublée au minimum d'un bureau ou d'une table et de chaises. Le Comité a un droit d'accès permanent au local, même en dehors des heures d'ouverture. Il fonctionne sous sa seule responsabilité et selon les règles propres aux associations de même nature. Toute l'organisation en sera laissée aux responsables.

Cette mise à disposition est consentie à titre gratuit.

entre la commune de La Bresse et l'association ADMR - mise à disposition d'un local au Centre Culturel et Social 2024/2030

La convention du 20 août 2018 définissant les modalités de mise à disposition d'un local au Centre Culturel et Social, rue Mougel-Bey pour l'association A.D.M.R. (Aide à Domicile en Milieu Rural) étant arrivée à expiration, celle-ci a été renouvelée à l'identique par le Conseil Municipal pour une durée de 6 ans.

Description des locaux :

Les salles N° 4, N°5 et N° 6.

La partie avant d'un garage (face à la porte) situé en amont du bâtiment, destiné au stationnement de deux véhicules, l'un derrière l'autre, affectés au portage de repas à domicile, la partie arrière et côté étant réservée pour l'Association « Club Vosgien ».

Cette mise à disposition est consentie à titre gratuit.

Mise en œuvre de l'activité avec la société La Bresse Labellemontagne

Le Conseil Municipal a validé les projets de conventions respectives à établir avec la société La Bresse Labellemontagne, dans le cadre de la délégation de service public, et avec, l'Ecole Française de Mountain Board (EFMB), l'association Syndicat Local de l'ESF de La Bresse, l'agence Guideon, et le Bureau Montagne Hautes Vosges et définissant les engagements réciproques et les modalités financières des prestations des parties. Ces conventions sont établies pour la saison d'été 2024, soit, rétroactivement, avec une date d'effet du 4 mai 2024 au 30 septembre 2024.

Délégations de Services Publics (DSP)

Rapports annuels d'activité 2023 des Délégataires.

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, le délégataire de service public doit produire chaque année, avant le 1^{er} juin, un rapport retraçant les opérations afférentes à l'exécution de la délégation ainsi qu'à la qualité du service.

Un résumé de ces rapports a été distribué aux conseillers municipaux et commenté en séance.

Ils retracent la saison 2023/2024 pour les remontées mécaniques des stations La Bresse Hohneck et La Bresse - Lispach, ainsi que l'année 2023 pour la cafétéria et le bowling La Passerelle.

Ces rapports sont consultables en Mairie, à la Direction Générale.

Communaute de Communes CCHV

Présentation du rapport d'activité de la CCHV Année 2023.

M. Jérôme Mathieu, premier adjoint, a exposé que, conformément à l'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse au Maire de chaque commune membre, chaque année, un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport est consultable en ligne sur le site de la CCHV ou au secrétariat de la Direction Générale.

Intercommunalité

L'intercommunalité dévoile son rapport d'activité de l'année 2023. Le dossier est consultable en ligne ou en scannant ce QR code



Appel à volontaires

La Communauté de Communes des Hautes Vosges recherche des référents de site de compostage partagés à La Bresse

Qu'est que le compostage partagé ?

C'est une solution collective pour transformer les déchets organiques en compost au sein d'une école, d'un quartier ou d'un immeuble. Le compostage permet de mettre sa poubelle au régime.

Le compostage partagé fonctionne avec 3 bacs :

- ❶ Dépôt des déchets de table et déchets verts ;
- ❷ Stockage du broyat de branches ;
- ❸ Maturation du compost.

Quel est le rôle d'un référent de site de compostage partagé ?

Un référent de site est un bénévole, son rôle :

- Informer et accompagner les utilisateurs d'un site de compostage partagé ;
- Faire le lien avec la CCHV (informations sur le suivi du site) ;
- Veiller au bon fonctionnement du site

Vous et vos voisins souhaitez trier vos biodéchets ?

La CCHV vous accompagne !

Sur votre demande, elle installe le site de compostage partagé, à proximité de chez vous.



À savoir :

- Le site de compostage doit se situer dans l'une des 14 communes du territoire de la Communauté de Communes des Hautes Vosges.
- Un site de compostage partagé peut être installé partout et par tout le monde (particulier, administration, entreprise...).
- Disposer d'un espace vert, plat et facile d'accès.
- Un projet d'installation = 2 volontaires.

Comment devenir référent ?

- ❶ Remplir le formulaire d'inscription en scannant ce QR Code
Disponible également à l'accueil de la CCHV, 24 rue le 3^e DIA à Cornimont.
- ❷ Le transmettre à Lucie Laudrin, chargée de mission à la CCHV,
 - par mail : llaudrin@cchautesvosges.fr
 - ou à l'accueil de la CCHV.



Déjà trois sites de compostage partagés au centre de La Bresse !

Nouveau à La Bresse

Nous avons testé pour vous ! Borne de consultation médecin à distance

Depuis fin juin, à la Pharmacie du Hohneck, se trouve une borne de téléconsultation à distance. Cette borne permet d'avoir en 15 minutes (délai moyen), un médecin généraliste pour une consultation médicale.

Comment ça marche ?

À la première consultation, il faut créer un compte sur la borne et se munir d'une carte vitale, d'un téléphone portable ainsi qu'une carte bancaire en cas d'éventuelles paiements (si la mutuelle ne pratique pas le tiers payant des consultations médicales). Après avoir indiqué les symptômes et la raison de la consultation, un médecin est visible à



l'écran et guide le patient, qui est lui aussi visible, dans la manipulation des instruments sur la borne, si besoin. La consultation se fait seule dans un endroit isolé du reste de la pharmacie, aucune donnée n'est récupérée ni par les pharmaciens, ni par la borne.

En fin de consultation, si nécessaire, la borne délivre un ticket permettant la délivrance d'une ordonnance.

- L'accès se fait sans rendez-vous, du lundi au samedi, uniquement pendant les heures d'ouverture : 8h30-11h45 / 14h-18h45.
- Accès interdit aux moins de 2 ans, les enfants entre 2 et 16 ans doivent être accompagnés d'un responsable légal.

- Consultation sans rendez-vous uniquement pour les généralistes.
- Pour consulter un spécialiste, sur ordonnance uniquement (Dermatologue, pneumologue, ...) rendez-vous à prendre avec la pharmacie.
- Il n'est pas possible pour le médecin de délivrer de certificats, de bons de transport ou de renouveler un arrêt de travail.
- Les salariés de la pharmacie sont présents pour accompagner le patient pour la partie administrative, mais celui-ci est seul pour l'ensemble de la consultation qui reste confidentielle

Les travaux cet été à La Bresse

Voirie

- Peinture routière (passage piétons, place de parking...)
- Terrassement pour borne de recharge Grande Rue,
- Accès PMR table Club Vosgien promenade de la Clairie

Espaces Verts

- Arrosage / fauchage tardif / tonte / désherbage / taille des haies après le 15 août
- Entretien des berges de rivières.

D'autres chantiers sont prévus cet été

- Reprofilage de chaussée et gravillonnage sur la route de la vieille montagne entre le chalet de rouge mousse jusqu'au col de la Vierge
- Travaux de réseaux route du Chajoux : Ancienne route et secteur Champions / Pré Gaumé. Travaux en continu jusqu'à la fin de l'année
- Rue des Jonquilles : démarrage de travaux 2^e quinzaine d'août
- Travaux de réfection de berges secteurs piscine et La Clairie
- Un chantier en pleine forêt (maitre d'ouvrage CCHV) concernant la création d'un captage sur le secteur de Grouvelin



Baccalauréat 2024

Félicitations à l'ensemble des bacheliers.

Si vous avez eu la mention TB, la commune vous offre un bon cadeau, il suffit de vous faire connaître en mairie ou par mail : info@labresse.fr

**Téléchargez l'appli
La Bresse Hautes Vosges**

DISPONIBLE SUR
 Google Play

Disponible sur
 App Store



Krys
LA BRESSE **LE COLLECTIF
DES LUNETIERS**
CORNIMONT

**ICI CONSULTEZ UN OPHTALMO...
SANS ALLER CHEZ L'OPHTALMO**
*Voir conditions en magasin

Scannez
le QR code
pour découvrir
la solution
en vidéo

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Vie communale

Les marchés d'été

Tous les mercredis du 10 juillet jusqu'au 28 août, les marchés d'été se dérouleront sur la place du Champstel de 17 h à 21 h (Exceptionnellement de 17 h à 22 h le 7/08*).



Les exposants vous feront découvrir leurs spécialités, leurs savoir-faire... autour de repas campagnards et ambiancés par des orchestres différents chaque semaine.

- 10 Juillet : Fuite de Jazz*
- 17 Juillet : Live Tonight
- 24 Juillet : Ceci-Cela
- 31 Juillet : El Nino Solo
- 7 Août : M^r Franck*
- 14 Août : Ann Fag et El Mira
- 21 Août : Sorbet Citron
- 28 Août : El Nino Solo

*en partenariat avec l'association Altytud'630

Restauration avec la Boucherie des Hauts

Animations : balade à poneys avec l'écurie du Champ du vent, François Perrin - Peintre, et la Boît'à Marion

Festival d'Anicé Le programme des 29 et 30 juillet

Lundi 29

- **Randonnée découverte** Lac de Lispach et alentours adaptée au niveau des participants encadrée par un accompagnateur en montagne diplômé d'état. (Groupe de 15 personnes max) Départs : 11h-13h30-15h30 (durée 1h30)
- **Challenge Biathlon** Duo ou famille, encadré par un moniteur diplômé d'état / Départs : 14h-15h-16h
- **Course d'Orientation** sur le thème des Vosgiens et des Jeux Olympiques. Seul ou en famille. Cartes à retirer à l'accueil du Festival / Départs : de 14h à 17h

Mardi 30

- **Randonnée découverte** Lac de Lispach et alentours adaptée au niveau des participants encadrée par un accompagnateur en montagne diplômé d'état. (Groupe de 15 personnes max) Départs : 11h-13h30-15h30 (durée 1h30)



- **Découverte VTT électrique** Balade pour 12 personnes max par sortie, encadrée par un moniteur diplômé d'état. Vélos et casques fournis / Départs : 13h et 15h (durée environ 1h30)
- **Course d'Orientation** Sur le thème des Vosgiens et des Jeux Olympiques. Seul ou en famille. Cartes à retirer à l'accueil du Festival / Départs : de 14h à 17h

Inscriptions sur place

Côté gourmandises avec l'équipe de Cook Event Services : Rice Bowl - Crudités variées - Plancha viandes grillées - Salades de fruits - Smoothie / Milkshake frais

Fête patronale

Fête Patronale du 24 juillet au 6 août

Centre-ville et Patinoire
Les après-midi et soirées

Inauguration le vendredi 26 à 18h



ACTUALITÉS

Évènementiel

Maison de La Bresse

À venir découvrir dès le 6 juillet et jusqu'au 1^{er} septembre :

L'exposition "Fer Lady" du Rudy Morandini et "Couleurs de Brumes " de Minh Thuyen.

Expositions Parallèles : "Loupe Urbaine" de Amandine Lefebvre et "Féerie Du Verre" de Céline Lambert. Du 6 juillet au 28 juillet.

Exposition Lego du 3 au 31 août

La sculpture, le dessin et la photographie sont à l'honneur cet été à la Maison de La Bresse.



Du samedi 6 juillet au dimanche 1^{er} septembre 2024

Complexe Piscine Loisirs

2A rue des Proyes - 88250 La Bresse

Tél. : 03 29 26 21 20

Site internet : www.labresse.net

E-mail : accueil-piscine@cchautsvosges.fr

LEÇONS DE NATATION : (entrées piscine en sus) avec inscriptions directement auprès du Maître-Nageur

SAUNA-HAMMAM :

Réservation au moins 1h à l'avance sur les créneaux indiqués.

Par téléphone : 03 29 26 21 20

par mail : accueil-piscine@cchautsvosges.fr

Le tableau indique les horaires d'ouverture des vestiaires.

Les bassins ferment 15' avant la fermeture,

le toboggan et le bain à bulles 30' avant.

Prévoir une pièce de 1€ pour le casier vestiaire

Les shorts, caleçons, bermudas et assimilés

ne sont pas autorisés

	Piscine	Espace Bien-être Sauna - Hammam (sur réservation)	Activités (sur réservation) sauf jour férié
Lundi	14 h à 19 h		Aquatraining de 18 h à 18 h 45
Mardi	10 h à 19 h	15 h à 18 h 30 sur réservation	Parcours d'obstacle aquatique les après-midi
Mercredi	10 h à 19 h		Jeu de l'Oie Géant de 16 h à 18 h, les 10, 17 et 24 juillet
Jeudi	10 h à 19 h		Aquagym de 12 h 15 à 13 h
Jeudi 15 août	10 h à 19 h		
Vendredi	10 h à 19 h	15 h à 18 h 30 sur réservation	
Samedi	10 h à 13 h / 14 h à 18 h	15 h à 17 h 30 sur réservation	Kermesse aquatique en famille le 6 juillet - 9h30-12h30
Dimanche dont 14 juillet	10 h à 13 h / 14 h à 18 h		

Vie communale

L'office de Tourisme La Bresse Hautes Vosges accueille ses vacanciers

Les vacances estivales arrivent à grand pas. L'Office de Tourisme de La Bresse Hautes-Vosges organise, aux côtés de ses partenaires, ses traditionnels accueils vacanciers. Moments de convivialité garantis.

Rendez-vous à :

- **La Bresse** : du 8 juillet au 26 août, les lundis de 10h à 12h, parvis de l'Office de Tourisme.
- **Cornimont** : du 15 juillet au 19 août, les lundis à 18h30, Salle des Fêtes.
- **Vagney** : du 15 juillet au 19 août, les lundis de 10h à 12h, Office de Tourisme.
- **Saulxures-sur-Moselotte** : du 16 juillet au 13 août, les mardis à 18h, Office de Tourisme.

Ces moments permettent aux professionnels de rencontrer les visiteurs autour d'un pot de bienvenue, de présenter leurs activités et de faire découvrir la richesse de notre offre quatre saisons.

Pour plus d'informations : labresse.net et [@destinationlabresse](https://www.instagram.com/destinationlabresse) sur les réseaux sociaux.

MLC

Au rendez-vous d'"Et si on lisait ?", à la MLC, le livre est toujours à l'honneur.

On y parle littérature, oui ! mais on y présente également des essais, des témoignages, des romans graphiques, toutes sortes d'ouvrages, de genres et de styles différents.

La diversité, c'est ce qui fait l'intérêt de ces rencontres du jeudi, à la maison de la Bresse, en plus du plaisir de lire partagé par toutes et tous.

Chaque séance est toujours une surprise et le jeudi 30 mai, cinquième et dernière séance avant l'été, n'a pas fait exception à la règle. Anaïs, Marine, Brigitte, François, Mauricette et Jérôme ont pris la parole pour présenter leur livre-coup-de-cœur devant un public curieux et impatient de découvrir de nouvelles lectures. Au rendez-vous d'"Et si on lisait ?" la soirée se poursuit toujours avec un petit moment convivial où tout le monde peut se retrouver pour échanger.

L'équipe organisatrice (Géraldine, Jean-Pierre, Marie-Odile, Martine, Michel, et Nathalie) vous donne rendez-vous **jeudi 12 septembre 2024 à 20h**, Maison de la Bresse, pour une nouvelle édition d'"Et si on lisait ?" Toutes les personnes qui souhaitent partager leur livre-coup-de-cœur sont les bienvenues !

Contact etsionlisait.labresse@gmail.com



Association Altytud630

ALTYTUD 630 LA BRESSE
ARTISANS
 COMMERÇANTS
 INDUSTRIELS

SOIREE TERROIR

Le plaisir de faire plaisir !

**RENDEZ-VOUS LE MERCREDI 7 AOÛT
 PLACE DU CHAMPTTEL DE 17 H A 22 H**

(Marché des Producteurs)

**APERITIF OFFERT
 TOFAILLES
 BEIGNETS DE BRIMBELLES**

*ANIMÉE PAR
 Mr. FRANCK*

BUVETTE

**Pas de réservation
 Renseignements :
altytud630@gmail.com**



DREAMS CAKES

Lucas BODDAERT 

☎ 06.83.62.50.18
 ✉ dreamscakes22@gmail.com
 1 route de Lispach
 88250 LA BRESSE

 *Dreams cakes*  *dreamscakes22*

MLC-Cinéma Grand écran Programme à partir du 24 juillet 2024

Semaine du 24 au 30 juillet



VICE VERSA 2

Sortie : 19 juin 2024 (1h36). Aventure, Animation, Comédie, Famille réalisée par Kelsey Mann
Fraîchement diplômée, Riley est désormais une adolescente, ce qui n'est pas sans déclencher un chamboulement majeur au sein du quartier général qui doit faire face à quelque chose d'inattendu: l'arrivée de nouvelles émotions ! Joie, Tristesse, Colère, Peur et Dégoût - qui ont longtemps fonctionné avec succès - ne savent pas trop comment réagir lorsqu'Anxiété débarque. Et il semble qu'elle ne soit pas la seule.



UN PETIT TRUC EN PLUS

Sortie : 1 mai 2024 (1h39). Comédie réalisée par Artus avec Artus, Clovis Cornillac, Marc Riso
Pour échapper à la police, un fils et son père en cavale sont contraints de trouver refuge dans une colonie de vacances pour jeunes adultes en situation de handicap, se faisant passer pour un pensionnaire et son éducateur spécialisé. Le début des emmerdes et d'une formidable expérience humaine qui va les changer à jamais.



LES FANTÔMES

Sortie : 3 juillet 2024 (1h46). Drame, Thriller réalisé par Jonathan Millet avec Adam Bessa, Tawfeek Barhom, Julia Franz Richter
Hamid est membre d'une organisation secrète qui traque les criminels de guerre syriens cachés en Europe. Sa quête le mène à Strasbourg sur la piste de son ancien bourreau. Inspiré de faits réels.



LE COMTE DE MONTE-CRISTO

Sortie : 28 juin 2024 (2h58). Aventure, Historique réalisée par Matthieu Delaporte et Alexandre De La Patellière avec Pierre Niney, Bastien Bouillon, Anaïs Demoustier
Victime d'un complot, le jeune Edmond Dantès est arrêté le jour de son mariage pour un crime qu'il n'a pas commis. Après quatorze ans de détention au château d'If, il parvient à s'évader. Devenu immensément riche, il revient sous l'identité du comte de Monte-Cristo pour se venger des trois hommes qui l'ont trahi.

Semaine du 31 juillet au 6 août



MOI, MOCHE ET MECHANT 4

Sortie : 10 juillet 2024 (1h34). Aventure, Animation, Comédie, Famille réalisée par Patrick Delage, Chris Renaud

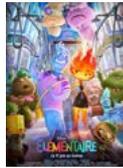
Pour la première fois en sept ans, Gru, le super méchant le plus populaire du monde, devenu super agent de l'Agence Vigilance de Lynx, revient dans un nouveau chapitre aussi hilarant que chaotique de la célèbre saga d'illumination: MOI, MOCHE ET MECHANT 4. Gru, Lucy et les filles, Margo, Edith et Agnès accueillent le petit dernier de la famille, Gru Junior, qui semble n'avoir qu'une passion: faire tourner son père en bourrique. Mais Gru est confronté à un nouvel ennemi Maxime Le Mal qui, avec l'aide de sa petite amie, la fatale Valentina, va obliger toute la famille à fuir.



POURQUOI TU SOURIS ?

Sortie : 3 juillet 2024 (1h35). Comédie réalisée par Christine Paillard et Chad Chenouga avec Jean-Pascal Zadi, Emmanuelle Devos, Raphaël Quenard
Wisi est en galère. Il débarque à Bordeaux dans l'espoir de trouver un boulot et croise la route de Marina, une humanitaire au grand coeur. Pour se faire héberger chez elle, il prétend être un sans papier.

Un soir, il rencontre Jérôme, lui-même à la rue après le décès de sa mère. Malgré ses propos racistes et son étrange phobie de l'effort, Wisi accepte de le cacher pour une nuit chez Marina. Mais flairant le bon plan, Jérôme est bien décidé à s'incruster. Surtout depuis qu'il a découvert la combine de Wisi pour amadouer Marina...



ELEMENTAIRE

Sortie : 21 juin 2023 (1h42). Animation, Comédie, Famille réalisée par Peter Sohn
Dans la ville d'Element City, le feu, leau, la terre et l'air vivent dans la plus parfaite harmonie.
Dans la ville d'Element City, le feu, leau, la terre et l'air vivent dans la plus parfaite harmonie. C'est ici que réside Flam, une jeune femme intrépide et vive d'esprit, au caractère bien trempé, et Flack, un garçon sentimental et amusant, plutôt suiveur dans l'âme. L'amitié qu'ils se portent remet en question les croyances de Flam sur le monde dans lequel ils vivent...



HORIZON : UNE SAGA AMERICAINE

Sortie : 3 juillet 2024 (3h01). Drame, Western réalisé par Kevin Costner avec Kevin Costner, Sienna Miller, Sam Worthington
Sur une période de 15 ans avant et après la Guerre de Sécession. L'expansion vers l'Ouest est semée d'embûches qu'il s'agit de résoudre. Les éléments naturels, des interactions avec les peuples indigènes qui vivaient sur ces terres et de la détermination impitoyable de ceux qui cherchaient à les coloniser...

Semaine du 7 au 13 août

MOI, MOCHE ET MECHANT 4

Voir description ci contre



TO THE MOON

Sortie : 10 juillet 2024 (2h11). Comédie, Romance réalisée par Greg Berlanti avec Scarlett Johansson, Channing Tatum, Nick Dillenburg
Chargée de redorer l'image de la NASA auprès du public, l'étincelante Kelly Jones, experte en marketing, va perturber la tâche déjà complexe du directeur de la mission, Cole Davis. Lorsque la Maison-Blanche estime que le projet est trop important pour échouer, Kelly Jones se voit confier la réalisation d'un faux alunissage, en guise de plan B et le compte à rebours est alors vraiment lancé...



LE MEDIUM

Sortie : 10 juillet 2024 (1h20). Comédie, Romance réalisée par Emmanuel Laskar avec Emmanuel Laskar, Louise Bourgoin, Noémie Lvovsky
Michael cumule les tracas. Il n'accepte ni sa rupture amoureuse, ni l'héritage de sa mère récemment décédée : le don de communiquer avec les morts. Débordé par son chagrin, il refuse d'assumer sa vocation de Médium. Mais sa rencontre avec Alicia, jeune artiste charismatique convaincue de la présence de son mari décédé, va le pousser à changer d'avis...

Semaine du 14 au 20 août



PADDINGTON

Sortie : 24 juillet 2024 (1h35). Animation, Comédie, Famille réalisée par Paul King
Paddington raconte l'histoire d'un jeune ours péruvien fraîchement débarqué à Londres, à la recherche d'un foyer et d'une vie meilleure. Il réalise vite que la ville de ses rêves n'est pas aussi accueillante qu'il croyait. Par chance, il rencontre la famille Brown et en devient peu à peu un membre à part entière...



DÎNER A L'ANGLAISE

Sortie : 17 juillet 2024 (1h30). Comédie réalisée par Matt Winn avec Rufus Sewell, Shirley Henderson, Olivia Williams
Sarah et Tom sont en proie à de graves difficultés financières : leur seule solution est de vendre leur maison londonienne. Lorsque leurs amis débarquent pour un dernier dîner, Jessica, une vieille amie, s'invite et se joint à eux. Après une dispute à première vue sans importance, Jessica se pend dans le jardin. Tom s'apprête à appeler la police lorsque Sarah réalise que si l'acheteur l'apprend, la vente tombera à l'eau, ruinant ainsi leur couple. La seule façon de s'en sortir est de ramener le corps de Jessica dans son propre appartement. Après tout, qu'est-ce qui pourrait mal tourner ?



PRESCQUE LEGAL

Sortie : 17 juillet 2024 (1h23). Comédie réalisée par Max Mauroux avec Marley Duboscq, Joseph Pierre, Léo Castel
Tout juste sortis de leurs études, Félix et Vincent sont deux jeunes bras cassés de la côte Atlantique qui galèrent à trouver leur place dans le monde du travail... et dans la vie en général. Les deux amis décident alors de recruter une équipe de « spécialistes » pour transformer une épicerie de quartier en business nocturne le temps des vacances. Rassurez-vous, rien de tout ça n'est complètement illégal...

Semaine du 21 au 27 août



DEADPOOL & WOLVERINE

Sortie : 24 juillet 2024 (2h07). Action, Comédie, Science Fiction réalisée par Shawn Levy avec Ryan Reynolds, Hugh Jackman, Emma Corrin
L'introduction de l'équipe X-Force dans l'univers Marvel/Fox.



LE LARBIN

Sortie : 17 juillet 2024 (1h49). Comédie réalisée par Alexandre Charlot et Franck Magnier avec Audran Cattin, Kad Merad, Clovis Cornillac
Louis, jeune fétard paresseux, multiplie les frasques et dépense sans compter la fortune de son père, président d'un groupe hôtelier de luxe. Excédé, ce dernier décide de donner une bonne leçon à son fils, avec une idée révolutionnaire : lui faire croire qu'il a mystérieusement atterri trois siècles et demi plus tôt, au temps de Louis XIV ! Pris dans cette mascarade soigneusement réalisée, le jeune homme va vite découvrir qu'à l'époque, ce n'était pas la vie de château pour tout le monde ! Adieu paillettes et smartphone, Louis va devoir bien contre son gré les troquer contre ballets, seaux et guenilles. Maltraité par un vicomte tyrannique, le jeune larbin s'apprête à en baver !



MON PARFAIT INCONNU

Sortie : 24 juillet 2024 (1h47). Drame réalisé par Johanna Pyykkö avec Camilla Gode Krohn, Radoslav Vladimirov, Maya Amina Moustache Thuv
Ebba, jeune femme solitaire de 18 ans, travaille dans le port d'Oslo. Un soir, elle découvre à terre un homme d'une grande beauté, blessé à la tête. Se rendant compte qu'il est atteint d'amnésie, elle lui fait croire qu'ils sont amants et leur construit un univers bâti sur le mensonge. Mais progressivement, Ebba comprend que les pires tromperies ne viennent peut-être pas d'elle...

Marche du Sapeur

L'Amicale des Sapeurs-pompiers de La Bresse organise sa 3^e marche du sapeur.

Nous vous attendons le 8 septembre 2024 à partir de 8 h à la Basse des Feignes.

Cette année sera marquée par la présence du souvenir français.

3 parcours s'offrent à vous :

- Petit (5 Km /180mD+)
- Moyen (10 Km /340mD+)
- Grand (20 Km /630mD+)

Inscription sur place, au tarif de 4€ à partir de 12 ans, ravitaillements sur le parcours.

Restauration sur place, réservation possible et renseignements au 06 86 82 71 23.

Les animaux seront tenus en laisse. Interdiction absolue d'allumer du feu sur le parcours.

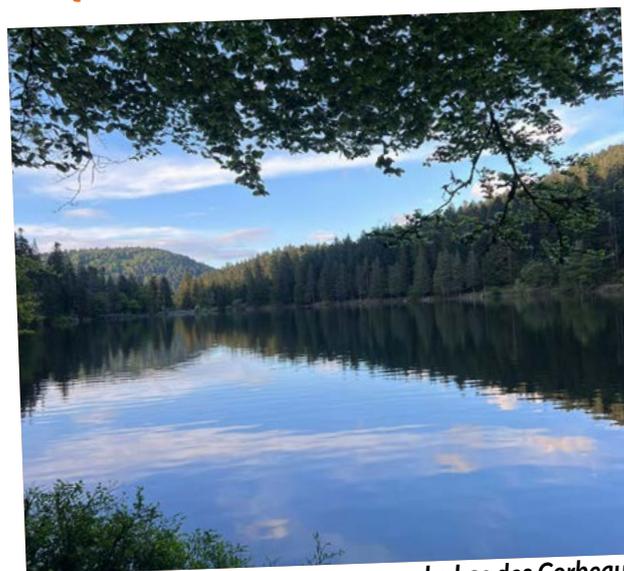


La citation du mois

« Il n'y a pas de mauvais temps, juste des mauvais vêtements. »

(Proverbe Ecossais)

La photo du mois



Le Lac des Corbeaux

Recette du mois

Focaccia maison moelleuse

Pour 4 personnes

Ingrédients :

- Farine T55 : 250 g
- Levure de boulanger fraîche : 12 g
- Sel : 1 c à c
- Huile d'olive : 5 cl
- Eau : 15 cl
- Romarin
- Thym
- Sarriette
- Pulpe de tomate : 3 c à s

Temps total : 12 h 50

Préparation : 30 min

Repos : 15 min



Préparation

Étape 1

Émietter la levure fraîche dans un peu d'eau tiède prise sur les 15 cl. Laisser reposer 10 minutes. Ajouter le reste d'eau et 4 cl d'huile d'olive.

Étape 2

Dans un bol, verser ce mélange et couvrir avec la farine et le sel fin. Pétrir 15 minutes, faites reposer 5 minutes, pétrir à nouveau 15 minutes. Couvrir la boule de pâte obtenue d'un film et la glisser au réfrigérateur pour une nuit (12 h environ). Faire pousser la pâte au frais est le secret de la réussite : la pousse est plus lente, les arômes ont tout le temps de se développer, et la pâte ne perdra rien de son moelleux à la cuisson.

Étape 3

Le lendemain, sortir la pâte du frigo, l'aplatir au rouleau à pâtisserie, de façon à obtenir un rectangle de 2 cm d'épaisseur environ. Effeuilier les herbes aromatiques puis badigeonner de tomate). Laisser lever 2h à l'abri des courants d'air.

Étape 4

Préchauffer le four à 180°C. Quand il est chaud, faire des "trous" avec les doigts sur le dessus de la focaccia et verser dans ces trous le reste d'huile d'olive. Enfourner pour 20 minutes environ. Déguster tiède ou froid.

Bon à savoir : Aucun problème pour la réchauffer à four doux (150°) enveloppée dans du papier aluminium à peine ouvert sur le dessus, pour préserver le moelleux.



Article du groupe majoritaire

Urbanisme...

La **révision générale du PLU** suit son cours avec de nombreuses réunions de travail pour étudier les règlements et zonages qui pourraient être appliqués demain.

Nous sommes confrontés à une pression foncière sur l'ensemble de la Commune avec un fort développement des résidences secondaires et des locations saisonnières.

Nous prenons le parti d'explorer toutes les pistes et les dispositifs à notre disposition pour tenter de freiner cette pression, avec l'objectif de permettre aux habitants d'investir à des tarifs raisonnables et s'installer dans la commune.

Au-delà du dispositif permettant de vendre à prix réduit les parcelles constructibles en lotissement communal pour favoriser la résidence principale, nous étudions plusieurs autres dispositifs :

- Le recours à la préemption : sur des biens en vente afin de les réattribuer à des projets pour de la résidence principale, en créant une foncière communale en partenariat avec l'EPFGE (Etablissement Public Foncier du Grand Est). Ce dispositif peut aussi freiner l'augmentation des prix en régulant les tarifs au niveau d'une estimation légale réalisée par le service des domaines. (Service Fiscaux)

- L'achat en direct par la commune de biens en vente en négociant directement avec les vendeurs pour revendre le bien soumis à une clause d'affectation garantissant l'occupation en résidence principale.

- Nous allons mener un débat en Conseil Municipal afin de réguler et restreindre le changement d'usage des résidences notamment en lotissement communal, pour orienter les ventes et limiter le plus possible les nuisances que peuvent générer les résidences de tourisme dans la zone résidentielles.

L'idée serait de définir des zones dans lesquelles, l'usage des habitations serait limité à la résidence principale en interdisant le changement d'usage pour y créer des locations saisonnières. Il n'est pas question d'interdire totalement les locations saisonnières mais de définir des zones dans lesquelles, elles ne seraient plus autorisées, par changement d'usage. Bien entendu, cette mesure n'impacterait pas les meublés de tourisme existants, mais pour transformer un bien en location saisonnière, les porteurs de projet devront demander ce changement d'usage et il sera accordé en fonction de la localisation du bien.

Cette mesure contraignante est également là pour éviter les conflits de voisinage entre habitants permanents et des locations saisonnières occupées par des groupes de fêtards.

Nous demandons à ce que notre futur PLU puisse définir un zonage réservé aux résidences principales pour garantir leur tranquillité, mais, pour l'instant ; cela n'est pas possible réglementairement.

Au niveau de l'aménagement du territoire, nous avons validé au dernier conseil municipal, la carte des **Zones d'accélération des énergies renouvelables**. Cette cartographie est maintenant à la consultation publique en mairie ou via les outils numériques de la commune, site internet et application.

Nous avons fait le choix d'écarter l'éolien de ces zonages, par contre nous définissons l'ensemble de la commune comme propice à l'hydroélectrique et au photovoltaïque sur toiture ou ombrières sur parkings.

Nous ne sommes pas bien persuadés de l'utilité de ce zonage non prescriptif, mais c'est une obligation légale qui nous est imposée par la préfecture, donc nous nous sommes exécutés !

N'hésitez pas à consulter ce zonage et d'y faire des remarques ou propositions, il ne sera validé définitivement qu'au conseil municipal de septembre après la prise en compte des avis recueillis.

L'urbanisme -la gestion de notre territoire- est chronophage et ne fait pas la une des journaux, mais sachez que vos élus sont à la manœuvre pour garantir un développement équilibré de notre commune et pour ne pas être habité que par des résidents saisonniers.

Le cœur de nos actions reste bien entendu les habitants permanents en ayant une attention particulière au développement raisonnable de l'immobilier touristique.

Les élus de la majorité

Article du groupe minoritaire

Article déposé le 25 juin 2024

Aux beaux jours nos sites naturels sont pris d'assaut, induisant des impacts négatifs que beaucoup déplorent.

Comprenons bien d'abord qu'on ne peut pas s'indigner de la sur-fréquentation de nos sites remarquables tout en souhaitant que l'offre d'hébergement augmente encore et encore.

Il n'y a pas de mesures faciles contre les impacts de la sur-fréquentation, et ce que nous développons ci-dessous ne constitue que des propositions qui nous paraissent envisageables de prime abord, étant entendu qu'elles doivent être discutées avec l'ensemble des parties prenantes pour en apprécier leur pertinence, tant en termes de faisabilité que de financement et d'efficacité. **Nous sommes également très attachés à l'expérimentation, qui s'avère souvent indispensable pour juger de la pertinence d'une mesure.**

Lac des Corbeaux.

Face au problème de stationnement sur ce site, la municipalité envisage la création d'un second parking. Depuis plusieurs années, nous opposons à ce projet des alternatives favorisant l'accès au lac par d'autres moyens. Considérant l'absence de chemins piétonniers depuis le centre-bourg, l'interdiction des vélos sur le bord du lac et les très rares places de stationnement qui leur sont dédiées sur le parking, nous proposons :

- que des chemins de randonnée soient tracés entre le lac et divers parkings existants : Planot-Paris, pont et col de Bramont, Supervallée ;

- que des supports vélos soient installés en nombre, notamment autour du lac pour réduire les risques de vol. (Cette mesure est compatible avec l'interdiction actuelle de circuler autour du tour du lac à vélo : ce dernier devrait être tenu à la main, comme dans les gares.)

Ainsi, en faisant du lac des Corbeaux une destination attractive de balades, ces mesures simples participeraient à désengorger le parking.

Nous sommes également favorables à l'expérimentation, proposée en commission économique de la CCHV, d'une navette estivale, qui pourrait desservir par la même occasion d'autres sites (Lispach, les Feignes, ...).

Route des crêtes.

Face à l'augmentation des accidents de la route et aux nuisances sonores, l'idée de fermer la route des crêtes est sérieusement évoquée.

Nous ne sommes pas favorables à cette mesure. D'autres solutions doivent d'abord être essayées.

Accidents et bruits découlent moins de la sur-fréquentation que du non-respect de règles existantes : vitesse excessive, normes anti-bruit outrepassées, accaparement abusive de la chaussée par des groupes de cyclistes. Pratiquer sa passion ne doit pas se faire au détriment de l'intérêt commun. Il nous paraît donc nécessaire en premier lieu de faire respecter les réglementations par des contrôles plus fréquents, sur la vitesse, les comportements dangereux et le bruit.

Autre mesure : faire monter en puissance la navette des crêtes et les télésièges, par une meilleure communication et des tarifs plus abordables notamment. Mais le public sera-t-il prêt à payer davantage pour un service moins flexible que la voiture ? Pas sûr, à moins d'une incitation, qui pourrait être du stationnement payant sur la route des crêtes.

L'aménagement des voies pour limiter la vitesse et isoler les cyclistes paraît aussi être une bonne idée. Et nous n'excluons pas des expérimentations de fermeture de certains tronçons aux véhicules à moteur un jour par semaine.

Explication sur notre droit de réponse.

Nous avons demandé un droit de réponse à la tribune du groupe majoritaire de **mars 2024**. Il fut anormalement inséré directement à la suite de notre tribune de mai, sans être présenté comme tel, ce qui donnait un caractère décousu à notre texte. De plus, deux erreurs de date sont apparues lorsque les services ont recopié notre droit de réponse, rendant son sens incohérent. Pour ces raisons, une version corrigée a été rééditée dans le bulletin de juin.

Les élus de « La nouvelle dynamique pour La Bresse »



Le Festival de Sculpture



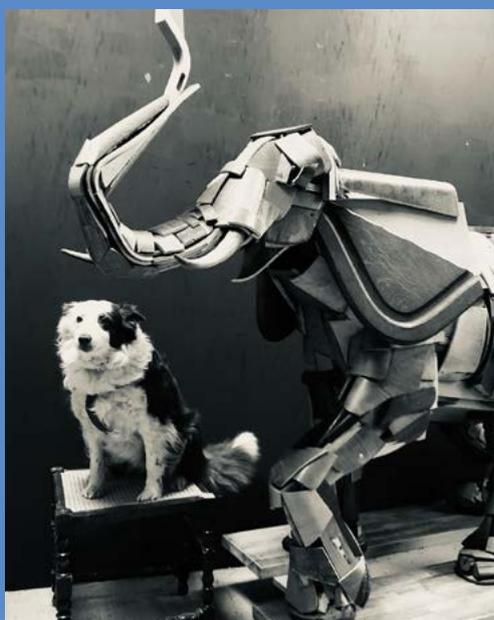
Chaque festival est un grand moment de partage qui rassemble au-delà des frontières, des artistes d'horizons différents. C'est un travail de longue haleine, organisé par le comité du festival, les élus, la MLC et qui ne serait pas possible sans l'aide des nombreux bénévoles présents avant, pendant et après le festival.

Je tiens ici à remercier tous les participants qui permettent à ce festival d'exister, l'édition 2024 est finie, vive l'édition 2026 !

Alexandrine Ducret, adjointe en charge de la culture.

La 31^e édition du Festival International de Sculpture Camille Claudel s'est déroulée du 3 au 12 mai dernier. Retour sur l'édition 2024 qui avait pour thème : "des racines et des ailes" en quelques chiffres

- 19 sculptrices et sculpteurs venant du monde entier
- Plus de 6000 visiteurs à la Halle des congrès
- Plus de 2000 visiteurs à la Maison de La Bresse
- 17 sculptures réalisées
- 8 jours de création



▲ Œuvre de Christophe Henry

À l'issue du festival cinq prix ont été décernés par plusieurs jury

- **Prix des Jeunes** : l'Argentin Beto Svanotti a remporté le Prix des Jeunes pour son œuvre « Raices y Alas » une sculpture mélangeant bois et métal.
- **Prix de l'Encouragement** : Le binôme français Marceline et Jacobin ont quant à eux gagné ce Prix avec la sculpture sur bois « Premier Envol ».
- **Prix du Public** : Le Français Christophe Milcent l'a remporté avec une sculpture sur métal qui a pour titre « Envole-Toi vers l'Avenir ».
- **Prix des Artistes** : Avec sa sculpture en pierre, l'italien Francesco Paglialonga a obtenu la reconnaissance de ses pairs avec son œuvre « le radici del tempo ».
- **Prix du Jury** : « Et pourtant... » c'est avec cette sculpture alliant du bois, de la pierre et du métal que le Français Vincent Givogre a conquis le cœur du jury



▲ Œuvre de Anne Boisaubert

Focus sur l'exposition à la Maison de La Bresse

Cette année, Christophe Henry et Anne Boisaubert ont été les invités d'honneur du festival. Présentés lors de la cérémonie d'ouverture, ils ont participé à l'ensemble du festival, et ont pu exposer tous deux leur œuvres à Maison de La Bresse du 4 mai au 30 juin.

Christophe Henry, artiste belge spécialisé dans le Recup'Art essentiellement le bois, le métal, le plastique, le cuir, toute l'inspiration des déchets trouvés sur les trottoirs, dans la rue, les forêts, les rivières. Ses œuvres sont principalement des animaux, des arbres, ou l'aménagement de l'habitat, tant intérieur qu'extérieur. Des animaux de nos contrées, comme le cerf, le cheval, l'âne, le héron, le rat, la grenouille ou des animaux d'ailleurs comme la girafe, l'éléphant, le lion.

Toutes les sculptures de Anne Boisaubert sont de magnifiques histoires d'amour. Chacune d'elles est une aventure créative unique, un étonnant dialogue entre la terre et ses doigts, une émouvante intimité entre l'œuvre en devenir et elle.

Fascinée par l'humain, elle a à cœur d'en explorer les mille et un visages, d'en sonder l'âme jusqu'aux tréfonds, exprimer au travers de la terre ce qu'elle a de plus doux ou de plus violent.

Le travail de la terre lui a appris à regarder l'Homme différemment, à en apprécier chaque ligne, chaque courbe, chaque relief, chaque sillon...

Merveille que l'humain, cette source inépuisable d'inspiration !

"J'ai beaucoup appris dans les nombreux ouvrages consacrés au travail de la terre, du modelage et de la sculpture. L'observation et l'expérimentation sont également les clefs de mon avancée sur mon chemin de terre."

Focus sur les sculptures et les sculpteurs

Titre de l'œuvre :

« Premier Envol »

Artistes : Aubin Thiriat et Marceline Samy

Nationalité : France

Matériaux : Bois

Texte sur l'œuvre :

« On ne peut donner que deux choses à ses enfants des racines et des ailes » d'après un proverbe juif.

Un jour, il faut voler de ses propres ailes, quitter ses racines qui sont l'enfance, notre foyer. Pour à notre tour voler et un jour donner à quelqu'un d'autre des racines et des ailes »



Titre de l'œuvre :

«Saoirse » Prononcez "Seer-Sha" qui signifie « Liberté » en gaélique

Artistes : Antony Corthier et Bastien Zanolin

Nationalité : France

Matériaux : Pierre

Texte sur l'œuvre :

« Il ne s'agit pas de changer le monde. Il s'agit de faire de notre mieux pour laisser le monde... tel qu'il est. Il s'agit de respecter la volonté des autres et de croire en la vôtre. La vie ne consiste pas seulement à transmettre vos gènes. Nous pouvons laisser derrière nous bien plus que de



l'ADN. A travers la parole, la musique, la littérature et les films... ce que nous avons vu, entendu, ressenti... la colère, la joie et le chagrin...

Nous devons passer le flambeau et laisser nos enfants lire notre histoire triste et désordonnée par sa lumière. Nous disposons de toute la magie de l'ère numérique pour y parvenir. La race humaine prendra probablement fin un jour et de nouvelles espèces pourraient régner sur cette planète. La Terre n'est peut-être pas éternelle, mais nous avons toujours la responsabilité de laisser autant de traces de vie que nous le pouvons. Construire l'avenir et garder le passé vivant sont une seule et même chose. »



Titre de l'œuvre :

« La mère et l'enfant »

Artistes : Tiphaine Beaugrand et Léa Laurent

Nationalité : Belge

Matériaux : Bois

Texte sur l'œuvre :

« Notre intention est de symboliser les liens indéfectibles entre une mère et son enfant, nous ressentons cette relation telle un arbre de vie qui étend ses branches pour accueillir un oiseau déployant ses ailes. À travers les moments heureux ou difficiles, la mère demeure

présente, offrant un refuge à son enfant au fil du temps qui s'écoule. Plus tard, cet oiseau se transforme en un arbre de vie à son tour, contribuant à guider les générations futures.

Nous espérons que notre interprétation du thème des racines et des ailes à travers « La Mère & L'Enfant » vous séduira, et qu'elle transmettra notre profond respect pour le lien exceptionnel entre parents et enfants. »

Titre de l'œuvre :

« Retornar »

Artiste : Liliana Berruezo

Nationalité : Argentine

Matériaux : Bois

Texte sur l'œuvre :

« Revenir, c'est être parti sans rompre les liens qui vous attachent à vos principes. Nous pouvons voler, libérer notre corps, parcourir les mers et les montagnes mais dans notre cœur il y aura toujours la clé qui assure notre retour.

La terre et l'histoire d'où nous venons ne changeront pas.

Nos ancêtres, leur culture et leurs traditions font partie de nous, comme des réseaux souterrains qui communiquent entre eux.

Nous sommes ce royaume des champignons qui se regroupent et se protègent. Juste ça, une unité d'âmes qui ne seront jamais seules. »



Titre de l'œuvre :

« Féminité aux ailes fondues »

Artiste : Grégory Dupont

Nationalité : France

Matériaux : Bois

Texte sur l'œuvre :

« Pour les racines, je me propose de faire le lien avec l'histoire de notre humanité, dont les racines patriarcales empêchent les femmes de s'envoler libres en étant l'égale de l'homme. Les racines seraient donc à cet instar la base masculine et carrée servant de socle au reste de l'œuvre.

Pour les ailes donc la féminité est mise en avant, en hauteur. Toute tentative d'être l'égal de l'homme se trouve être amoindrie par une histoire basée sur ce patriarcat persistant. Les ailes de cette liberté illusoire ont alors disparu et sont transformées en une grosse goutte, comme fondues sous le soleil de l'égalité des genres. »



Titre de l'œuvre :

« L'aurore de l'enfance »

Artiste : Jean-Benoît Hannecart

Nationalité : France

Matériaux : Bois

Texte sur l'œuvre :

« Je n'ai pas trouvé mieux que ce magnifique texte de Victor Hugo pour donner une explication à mon projet :

« L'enfant, voilà la question suprême. L'enfant a dans son berceau la paix ou la guerre de l'avenir. C'est de ce berceau qu'il faut chasser les ténèbres ? Faisons lever l'aurore dans l'enfance. » Victor Hugo, 1862
Que dire de plus... Dans mon projet proposé, j'aimerais que l'on ressente cette envie de protection de l'enfant mais aussi son envol. »



**Titre de l'œuvre :**

« La Prière »

Artiste : Marie Amandine Duverger**Nationalité :** France**Matériaux :** Grès blanc**Texte sur l'œuvre :**

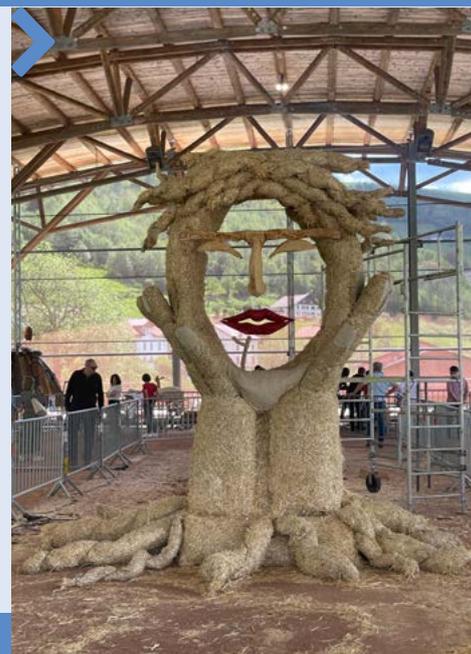
« Le thème du festival, « des racines et des ailes », m'a permis de faire une sculpture dans la continuité de mes préoccupations actuelles. En effet, cela fait quelques années que je travaille sur le thème de la résilience, et de la résilience par les racines. Celles-ci sont importantes pour moi car j'ai vécu mes quinze premières années en Guyane française où les racines m'ont frappée : elles ont détruit les cellules en béton du baigne, elles permettent à des pans entiers de forêt de survivre aux inondations. J'avais besoin, suite à un traumatisme, de créer en ce sens. La sculpture que je vous propose, est une femme qui se relève. Le motif provient des dessins de nus que je pratique régulièrement, manière pour moi de me réapproprier mon corps. Elle joint ses mains sous sa tête dans un geste de prière et de ressourcement intérieur tandis que des racines-cheveux en sortent et lui servent de socle. »

Titre de l'œuvre :

« Always live with the Dream »

Artistes : Inna Tkachivska et Ihor Tkachivski**Nationalité :** Ukraine**Matériaux :** Foin, paille et métal**Texte sur l'œuvre :**

« Les racines, ce sont les mains des parents, l'une de la mère et l'autre du père, qui semblent embrasser le portrait de la fille, avec douceur et tendresse, et toujours soutenir leur enfant tout au long de sa vie. Donnant ainsi des ailes, pour ainsi dire. Ces ailes sont la route vers l'avenir. »

**Titre de l'œuvre :**

« Envole-Toi vers l'Avenir »

Artiste : Christophe Milcent**Nationalité :** Française**Matériaux :** Métal**Texte sur l'œuvre :**

« Cette sculpture en acier soudé que je propose sur le thème "des racines et des ailes", incarne la puissante symbolique de l'envol vers la vie. Elle représente un jeune garçon et évoque la transition vers l'indépendance et la croissance personnelle. Les ailes dépeignent la liberté, l'aspiration et les opportunités offertes par la vie. Les racines et les ailes sont organisées de la même façon car selon moi, l'une est l'autre. Cette œuvre exprime la philosophie profonde selon laquelle, en tant que parents, notre rôle est de fournir à nos enfants des racines stables pour les ancrer dans le passé tout en leur offrant des ailes puissantes pour s'élever vers un avenir prometteur. Les racines rappellent la solide base et les enseignements acquis. »

**Titre de l'œuvre :**

« Bird of Paradise »

Artistes : Aktham Abdulhamid**Nationalité :** Syrie**Matériaux :** Pierre

Titre de l'œuvre :

« Envole-Toi »

Artiste : Aude Vaxelaire

Nationalité : France

Matériaux : Bois et métal

Texte sur l'œuvre :

« ENVOLE-TOI est une œuvre qui représente l'envol fragile des Adolescents dans la vie, tout en conservant leurs Racines. Un lien profond avec la Famille. »



Titre de l'œuvre :

« Loiseau migrateur »

Artistes : Abdoul Karim Sana

Nationalité : Burkina Faso

Matériaux : Bronze



Titre de l'œuvre :

« Le radici del tempo »

Artiste : Francesco Paglialunga

Nationalité : Italien

Matériaux : Pierre

Texte sur l'œuvre :

« Le temps est le mouvement du passé vers le présent, vers le futur, c'est une lentille qui rend la vision de la réalité plus claire, car ce n'est qu'en vieillissant et en changeant qu'on accède à la réalité.

Une œuvre qui change de mouvement, comme l'homme change de conscience, exprimant une séquence de formes qui se répètent et s'opposent, dans une ligne sinieuse et constante, comme le flux du temps et de la vie.

C'est une métaphore de l'homme qui, le long du voyage de la vie et

le passage du temps, accomplit des erreurs, mais c'est grâce à elles qu'il devient la personne qu'il est aujourd'hui, à la fois tempéramental et culturel en tant qu'individu dans notre société. »



Titre de l'œuvre :

« Regards croisés »

Artiste : Michel Laurent

Nationalité : Française

Matériaux : Métal

Texte sur l'œuvre :

« Chaque plaque ouvragée en son centre représente un amalgame, comme autant de racines (temps passé) ou autant d'ailes (temps présent). En se déplaçant devant la sculpture, chacun peut observer par le prisme de cette double transparence, une myriade de combinaisons possibles. Autant de combinaisons que de possibles chemins de vie.. »

Titre de l'œuvre :

« Œuvre sans nom »

Artiste : Christophe Henry

Nationalité : Belge

Matériaux : matériaux de récupération

Texte sur l'œuvre :

« Durant toute la semaine, Christophe Henry a confectionné une sculpture de A à Z, avec tous les différents matériaux qu'il avait trouvés au préalable. »



Titre de l'œuvre :

« Et pourtant... »

Artiste : Vincent Givogre

Nationalité : Français

Matériaux : Bois, Pierre et Métal

Texte sur l'œuvre :

« Pour moi, ce proverbe signifie que ce que nous devons donner à nos enfants, c'est une base solide pour leur développement, et la confiance : la faculté de croire en eux même. Or nous avons un

problème. La base de la base, la planète, est en danger. Pas en danger pour elle-même, en danger pour la pérennité de la vie sur terre. Où nos enfants peuvent-ils plonger leurs racines s'il n'y a plus d'eau ? Comment déployer ses ailes dans une atmosphère irrespirable ?

Je veux par cette sculpture que les gens réalisent que tout est encore possible mais qu'il va falloir faire des efforts pour offrir à nos enfants un environnement qui leur permette de déployer leurs racines et leurs ailes, librement. »



Titre de l'œuvre :

« Raices y Alas »

Artistes : Roberto Svanotti

Nationalité : Argentin

Matériaux : Bois et Métal

Texte sur l'œuvre :

« Nous lui donnons des racines pour se maintenir et des ailes d'autonomie, d'indépendance et de liberté. »



Titre de l'œuvre :

« Wings and Roots »

Artiste : Simone Levy

Nationalité : Allemande

Matériaux : Bois

Texte sur l'œuvre : « Une forme abstraite d'un être humain, avec des bras comme des ailes à facettes, partant du centre, montrant qu'idéalement, tout ce qu'il reçoit et donne, vient du cœur. La tête (l'esprit) descend également jusqu'au cœur. Les nombreuses facettes des ailes représentent la joie d'apprendre, de créer, de découvrir la vie et le monde à l'intérieur et à l'extérieur. Partant également du centre, les racines descendent vers la terre, représentant le lien et l'intégration au sein de la famille, de la société, du corps et de la nature. »



Le livre « Festival Camille Claudel La Bresse 30 ans de sculpture » est sorti !

En vente à la Maison de La Bresse au prix de 28 €

(espèces et chèques uniquement).



Les moments forts du Festival en images

Cérémonie d'ouverture

Discours de Madame le Maire, d'Alexandrine Ducret, présidente du Festival, d'Anne Boisaubert, invitée d'honneur



Coulée de bronze



Depuis 2022 le festival est devenu biennal, la 32^e édition du Festival international de Sculpture Camille Claudel aura donc lieu du 12 au 18 mai 2026, à La Bresse

Vie communale

Cérémonie patriotique

18 juin - Journée d'évocations et d'hommages, rappelant l'importance du devoir de mémoire.

Marquant le 80^e anniversaire de l'appel du 18 juin lancé à Londres par le Général de Gaulle, une cérémonie s'est tenue dans le cadre émouvant du monument des Combes, lieu où furent fusillés 27 maquisards en septembre 1944. Cette commémoration s'est déroulée en présence d'élus, des représentants d'associations patriotiques, des porte-drapeaux, des pompiers et de nombreux citoyens venus se recueillir et se souvenir de moment crucial de l'histoire de notre Pays.



L'après-midi, le comité du Souvenir français des Hautes Vosges a organisé une cérémonie pour commémorer la bataille du Hohneck devant la Stèle du sommet.

Fin des travaux au camping du Domaine du Haut des Bluches

En amont du Conseil municipal du 24 juin, les élus Bressauds se sont déplacés au bâtiment d'hébergement du Domaine du Haut des Bluches, une occasion d'acter la fin des travaux de mise aux normes du bâtiment d'hébergement.

Il s'agissait principalement de travaux de mise aux normes de sécurité incendie pour cet établissement recevant du public de



4^e catégorie. Des travaux qui se sont déroulés en seulement quelques mois, profitant de la période de fermeture annuelle, fin 2023.

De la suppression de chambres situées au dernier étage à la mise en place de cloisons et portes coupe-feu, en passant par le remplacement du système de sécurité incendie, ce sont au total plus de 150 000 € de travaux qui ont été réalisés pour cette mise aux normes.

« Les travaux de rénovation du restaurant qui datent de 2014 sont relativement récents et qualitatifs, et avec ces travaux sur la partie hébergement, nous avons un équipement de qualité, qui propose un très bon rapport qualité prix » résume Nicolas Remy, adjoint aux sports et loisirs et Président de l'Office de Tourisme Communautaire.

Fête de la famille

La traditionnelle cérémonie de la fête de la Famille s'est tenue au salon d'honneur le samedi 25 mai.

Une dizaine de familles ont répondu présente à l'invitation de la municipalité, en présence de plusieurs associations : Les P'tits Amis de Oui-Oui, les ADMR, l'association familiale. Ces associations ont présenté aux parents les services qui peuvent leur être rendus.



Quelques cadeaux et un bon de naissance ont été distribués aux familles. Un moment de partage avec parents et enfants autour du verre de l'amitié a clôturé la cérémonie.

Point sur les naissances dans notre commune :

Une moyenne de 27 naissances de 2012 à 2023 et 10 depuis le début de l'année 2024, 9 garçons et une fille.

Vie communale Conseil des Jeunes

Le 30 mai a eu lieu le conseil des jeunes, au salon d'honneur en Mairie. L'ordre du jour portait sur le parcours de santé et comment l'améliorer. Pendant près d'une heure, les enfants ont fait un bilan de ce qui était déjà mis et ont relevés les dysfonctionnement et problématique en vue d'améliorer le parcours.



Les idées ont fusé, comme ajouter des structures adaptées aux enfants, installer un espace de repos, mettre un « pump track » pour les vélos et trottinettes ou encore installer un atelier découverte de la nature avec un nichoir, une cabane à insectes et des affichettes expliquant la faune et la flore autour du lieu. Malgré toutes ces bonnes idées il y a en eu certaines plus farfelues, comme installer un sauna dans la rivière ou bien mettre un toboggan de quatre kilomètres de long !

Retour en images sur la fête de la musique

Le 21 juin dernier, s'est déroulée la fête de la musique sur la place du Champtel, ainsi que dans les bars Le Gobiat, le Den's Bar, le MontVin et dans le restaurant Influences. Pas moins de six groupes se sont relayés toute la soirée pour faire danser le public. Merci à Lina Bijou et SamS, à Bac + zinc, The Plaid Shirts, Crossroads, La Friche et le Chauve, d'avoir assuré l'ambiance entre deux averses.

Merci également à la Classe 2025, Cook Event Services pour la buvette et la restauration ainsi qu'à la Boît'a Marion pour les animations.



Vie communale

Remise du prix du public

À chaque festival, une tombola est proposée et permet à un visiteur de gagner au tirage au sort la sculpture qui reçoit le maximum de votes, ce qui fut le cas cette année pour la sculpture de « envole-toi » de Christophe Milcent, qui a réalisé cette œuvre lors du festival.

La gagnante de cette année : Mme Tarantola Yveline était très heureuse de recevoir ce prix. Pour que l'œuvre profite au plus grand nombre, elle a décidé d'en faire don à sa commune de résidence : la commune de Granges-sur-Vologne.

D'une hauteur de plus de 2,50 m, cette sculpture devra recevoir toutes les précautions de la part des services techniques, pour son transport, de La Bresse à Granges sur Vologne

Alexandrine Ducret, Présidente du comité d'organisation du festival et adjointe à la Culture à la ville de La Bresse : « faire gagner sur tirage au sort une telle œuvre, cela peut paraître démesuré, mais cela reflète bien l'esprit du Festival de Sculpture de La Bresse : un esprit d'ouverture et de générosité »



Les P'tits Amis de Oui-Oui



Le 30 mai dernier s'est tenue l'Assemblée Générale de la structure les « P'tits Amis de Oui-Oui ». La présidente de l'association, gérée par des parents bénévoles, Anaïs Jeandel et la directrice Catherine Clémence ont ouvert la séance avec le rapport moral et d'activité au cours desquels l'ensemble des salariés s'est exprimé sous la forme d'un « imaginez-vous » relatant des moments de vie riches et variés au sein du multi-accueil. Chapeau bas à elles et à leur engagement ce

Périscolaire

Le 15 mai dernier, les enfants du périscolaire ont eu l'occasion de se rendre à la piscine municipale sous la surveillance des animatrices et maitres-nageurs. Les nageurs les plus expérimentés ont fait des courses de vitesse, les plus petits ont profité du toboggan et de jeux d'eau dans la pataugeoire.

Mais ce n'est pas tout ! En prévision de la fête des mères et des pères, nos artistes en herbe ont mis tout leur cœur pour créer des présents pour leur maman et leur papa.

Les enfants ont fabriqué des cerfs-volants, avec l'aide des adultes, ils ont coupé, collé et assemblé les différentes pièces. Chacun l'a personnalisé avec des dessins et des motifs.

Un atelier cuisine a été organisé, permettant aux enfants de préparer leur propre repas. Encadrés par nos cuisinières, ils ont enfilé leur toque, pour ensuite éplucher, couper les fruits et légumes.

Restez à l'écoute pour d'autres aventures et initiatives passionnantes organisées par le périscolaire !



Vie communale

Groupe scolaire Saint-Laurent

Maternelle

Sortie de fin d'année au Naturoparc à Hunawihr pour les enfants de petite et moyenne section de la maternelle Saint Laurent.

Les enfants ont découvert de nombreux animaux en se promenant dans le parc :

Des cigognes toutes proches, dans des nids à hauteur d'hommes avec des cigogneaux, des cygnes, des tortues, des pigeons, des grands coqs qui chantaient beaucoup, de nombreux canards, un cochon, des ânes, des hamsters, des ragondins.

Deux activités étaient prévues :

- « *fais ton empreinte* » : chacun a reçu une boule de glaise pour réaliser l'empreinte de son choix
- « *quel oïso suis-je ?* » : c'est l'histoire de Gaston qui ne sait pas à quelle espèce il appartient et part à la recherche de ses parents.

Et il y a eu le spectacle « écol'eau » qui initie les enfants de manière ludique à la faune. Tout le monde a passé une belle journée avec une météo bien agréable.

Primaire

Les élèves de CM2 de l'école Saint-Laurent sur les traces de la Seconde Guerre mondiale

Le 18 juin, les élèves de CM2 de l'école Saint-Laurent de la Bresse ont entrepris une randonnée éducative sur le thème de la Seconde Guerre mondiale. Encadrés par M. Shalk David professeur d'histoire-géographie au collège Saint-Laurent, et accompagné de collégiens passionnés d'histoire en habits d'époques, les enfants ont exploré divers sites historiques de la région. Lors de cette sortie, les élèves ont pu visiter plusieurs lieux emblématiques de la guerre comme le maquis de la Piquante Pierre. Ils ont découvert des cachettes utilisées pour stocker de la nourriture et des objets essentiels, ainsi que des monuments



commémoratifs dédiés aux morts de la guerre. Des explications détaillées sur les enjeux stratégiques de ces sites leur ont été fournies, leur permettant de mieux comprendre le contexte historique.

Les enfants ont également eu l'occasion de voir des armes d'époque, certaines factices et d'autres désactivées. Cette immersion a été rendue encore plus vivante grâce aux récits de Nadege Fleurette, dont les grands-parents ont vécu la guerre. Elle a partagé des anecdotes et des histoires transmises par sa famille, offrant un témoignage poignant et personnel de cette période.

Cette expérience enrichissante a permis aux élèves de CM2 d'appréhender de manière concrète et vivante l'histoire de la Seconde Guerre mondiale, en les sensibilisant à l'importance du devoir de mémoire.

Collège

L'éducation à la sexualité en milieu scolaire contribue à l'apprentissage d'un comportement responsable, dans le respect de soi et des autres. C'est pourquoi, au sein du collège St Laurent, les élèves de troisième ont pu rencontrer et échanger le vendredi 31 mai avec Mme Emilie Champreux, sage-femme, et Mme Denni Caroline, professeure de SVT, à propos de différents sujets en lien avec la sexualité : biologique, affective, culturelle, éthique, sociale, juridique.

Cette intervention a été pensée de telle façon que l'approche soit globale, bienveillante et positive. Elle a permis d'apporter aux élèves des informations objectives et des connaissances scientifiques, de favoriser des comportements responsables individuels et collectifs (prévention, protection de soi et des autres) et de faire connaître les ressources spécifiques d'information, d'aide et de soutien dans et à l'extérieur de l'établissement.

Concrètement, nous avons abordé différents thèmes comme la prévention et la réduction des risques (grossesses précoces non désirées, mariages forcés, infections sexuellement transmissibles, VIH/sida), la lutte contre les comportements homophobes, sexistes, les violences sexuelles et la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes.



Sport La Bressaude

Le mot du président

Les vacances d'été sont là. Une grande partie des activités sportives est en sommeil et tous vont profiter d'un repos régénérateur bien mérité après que les sections Basket, Gym, ski, athlétisme et moto aient organisé leur manifestation sportive estivale habituelle.

Le mois de juin aura apporté de belles satisfactions avec les excellents résultats internationaux et régionaux du tir sportif, ceux de la moto en championnat du Grand-Est de trial et en ouverture du championnat de France de montée impossible, de l'athlétisme aux championnats des Vosges et au trail des chamois-Trophée Philippe Bragard, du tennis et du tennis de table dont les équipes 1 montent en division supérieure, du triathlon et de la pétanque, pour l'essentiel.

Bon courage à ceux qui doivent encore rester mobilisés notamment pour l'organisation de la coupe de France U15 de combiné nordique, finir l'aménagement de la salle d'escalade sur blocs au CCS et entretenir les sites de parapente des écorces et de la roche de minuit.

En matière de résultats, du 1^{er} mai au 23 juin, nos licenciés ont disputé 48 compétitions et match et obtenu 46 podiums.

Excellentes vacances à toutes et à tous, petits et grands, en souhaitant de trouver ici ou ailleurs le soleil et la chaleur d'un véritable été.

Rendez-vous à la fête des Associations le 7 septembre. Plusieurs sections y présenteront au public leur activité et leur organisation et accueilleront les futurs licenciés ainsi que leurs parents.

*Gérard Dumaine
Président de La Bressaude*

Sport Appel aux bénévoles



Si vous voulez bien relire le bulletin municipal d'octobre 2022, nous y avons publié un long article sur le thème du bénévolat. Aujourd'hui devant une situation qui demeure problématique pour plusieurs sections, nous revenons sur ce sujet pour tenter de motiver et convaincre les lecteurs, anciens et actuels licenciés séniors et parents de jeunes, de s'engager aux côtés de celles et ceux qui animent et font vivre le sport à La Bresse.

Grâce à un engouement des Bressauds et des habitants des communes voisines pour le sport, La Bressaude a maintenu le cap et 14 sports différents sont encore proposés à des fins de compétitions et de loisirs, ce qui implique 14 structures de gestion différentes plus ou moins grosses selon le nombre de titulaires d'une licence.

Les parents et nouveaux habitants n'osent peut-être pas s'impliquer par méconnaissance des sports pratiqués, des fonctions et responsabilités exercées au sein des comités de sections, des dirigeants et membres de ces comités, de l'engagement...

Ce sont en effet les bénévoles qui permettent les succès exceptionnels de ces dernières années.

En conclusion, si vous aimez le sport, si vous désirez être utile à la communauté, si vous avez des connaissances professionnelles pouvant servir la gestion d'une section sportive, si vous acceptez de vous former pour entraîner ou pour arbitrer, rejoignez nous. Actuellement, les comités des sections gymnastique et athlétisme ont besoin de « sang neuf » et ne demandent qu'à vous accueillir.

Tous les contacts sont sur le site Internet de La Bressaude et sur le site de la ville dans la rubrique des associations.

Hicham Erbibih nouveau recordman de France juniors du 3000 m steeple

S'il a quitté la section athlétisme et son entraîneur Jaques VIRY, Président du COHM, c'était pour la bonne cause : bénéficier d'un environnement et de la structure d'un club d'athlétisme réputé, en région parisienne, afin de poursuivre sa progression et d'améliorer encore ses performances.

Bien lui en a pris car après une période relativement longue d'adaptation à sa nouvelle vie et à son nouveau club, il vient de battre le record de France juniors du 3000m steeple en 8'35" améliorant de 3" le précédent record, et confirmant ainsi tout le potentiel que ses entraîneurs ont décelé en lui depuis sa première licence à « La Bressaude ».

Il avait déjà ébloui en décrochant la médaille d'argent aux championnats d'Europe à Jérusalem en 2022 sur le 2000m steeple et en battant du même coup le record de France de cette distance.

Ses performances lui permettent de se qualifier pour les championnats de France qui se dérouleront à Albi du 19 au 21 juillet et surtout pour participer aux championnats du monde à Lima (Pérou) du 27 au 30 août prochain.

Hicham n'en oublie pas pour autant La Bresse puisqu'il revient régulièrement chez ses parents faire le plein d'air pur des montagnes.

Bravo Hicham pour avoir écrit cette nouvelle belle page de l'histoire du sport Bressaud et de l'athlétisme français, qui, nous l'espérons, sera suivie de beaucoup d'autres.

Sport La Bressaude (suite)

Paula Oudot 5^e aux championnats d'Europe de tir sportif

Le mois dernier, Paula Oudot (AS La Bressaude), plusieurs fois championne de France et membre de l'équipe de France junior de tir sportif, faisait partie de la délégation française présente à la Coupe des Alpes 2024 (Alpen cup 2024) de tir sportif qui se tenait cette année à Bienne en Suisse. Cette compétition de référence rassemble traditionnellement les meilleurs juniors en pistolet et en carabine de Suisse, d'Allemagne, d'Italie, d'Autriche et de France. Paula concourait dans la discipline olympique du pistolet 25m (P25). Paula s'est classée première du match de qualification avec le score de 573/600. En finale les compteurs sont remis à zéro et Paula a confirmé ses bonnes dispositions en remportant la médaille d'or devant l'italienne Quattrocchi et l'allemande Thuermer.



Il a fallu ensuite rejoindre Marseille pour enchaîner avec le stage de préparation des équipes de France aux Championnats d'Europe.

Une semaine plus tard se tenaient donc les championnats d'Europe de Tir sportif du 20 mai au 8 juin 2024 à Osijek en Croatie. Seule française en lisse elle a obtenu une 5^e place pleine de promesse pour une première participation à 18 ans aux championnats d'Europe.

Le tournoi annuel de la Bressaude basket a eu lieu le samedi 22 et le dimanche 23 juin.



Le samedi, parents et enfants, ainsi que les jeunes anciens basketteurs, ont pu partager la balle autour d'ateliers d'adresse et d'agilité. Ensuite, tous les mordus de ballons se sont affrontés par classe d'âge dans la bonne humeur lors de petits matchs.

Le dimanche, place au tournoi des équipes loisir de la région : 6 équipes avaient répondu présentes. Au terme d'une journée sous le signe de la convivialité et du plaisir sportif, Remiremont a remporté la coupe de cette édition 2024.

Merci à vous tous, petits et grands, basketteurs ou amateurs, qui êtes venus fouler le parquet bressaud et faire vivre la balle orange.

Si vous souhaitez nous rejoindre, petits et grands, contactez Pascal Mengin : president.labressaude.basket@gmail.com.

État-civil

Mai 2024

Naissances

Malo, né le 30 avril, fils de Benoît Lebeau et Karen Jeanmougin

Salomé, née le 18 mai, fille de Jérémy Comesse et Ophélie Perrin

Gabriel, né le 20 mai, fils de Pierre Courtois et Margaux Laurent.

Mariage

Le 11 mai, **Florian Munier** et **Marie Obrecht**, domiciliés à Drogenbos (Belgique) en résidence à La Bresse.

Décès

Claire Poirot, âgée de 93 ans, domiciliée 32A rue de la Clairie, veuve de Jean Remy, décédée le 3 mai à La Bresse.

Marguerite Gontard, âgée de 93 ans, domiciliée 12 Grande Rue, veuve de Elie Richaud, décédée le 8 mai à Saulxures-sur-Moselotte.

Jeanne Vaxelaire, âgée de 90 ans, domiciliée 6 route de la Basse des Feignes, veuve de Jean Vaxelaire, décédée le 10 mai à Remiremont.

Paulette Pêcheux, âgée de 85 ans, domiciliée 167 rue du Hohneck, veuve de Pierre Ruth, décédée le 11 mai à La Bresse.

Mauricette Duvoid, âgée de 82 ans, domiciliée 15 chemin des Champs Claudon, épouse de Marcel Hantz, décédée le 16 mai à Gérardmer.

Madeleine Clément, âgée de 87 ans, domiciliée 85 rue du Hohneck, veuve de Robert Arnould, décédée le 20 mai à Vandœuvre-lès-Nancy.

Jean-Baptiste Pezelet, âgé de 86 ans, domiciliée 24 rue du Planot Paris, époux de Josiane Lefèvre, décédé le 25 mai à La Bresse.

Monique Perrin, âgée de 66 ans, domiciliée 2 route du Brabant, épouse de Philippe Gérard, décédée le 26 mai à Épinal.

Rolande Santambrogio, âgée de 90 ans, domiciliée 27 rue de la Clairie, veuve de Roger Crouvezier, décédée le 29 mai à La Bresse.

Services communaux

Mairie : 03 29 25 40 21

Du lundi au vendredi : 9h-12h15 et 14h-17h,
Samedi : 9h-12h Service Population uniquement
e-mail : info@labresse.fr - www.labresse.fr

Astreinte des adjoints : 06 08 57 51 94

Services Techniques Municipaux :

03 29 25 53 89 - 7 route de Niachamp

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h

Service urbanisme et gestion du patrimoine : 03 29 25 40 21

Du lundi au vendredi : 9h-12h - 14h-17h

EHPAD (Maison de Retraite)

03 29 25 59 25 - 27 - 32A rue de la Clairie

S.S.I.A.D (Service de Soins Infirmiers à Domicile)

06 88 15 56 42 - 32A rue de la Clairie

Régie Municipale d'Électricité :

03 29 25 54 00

Du lundi au vendredi : 7h30-12h et 13h30-17h

Syndicat Intercommunal d'Assainissement :

03 29 62 54 21

24 rue de la 3^e DIA, 88 310 Cornimont

Du lundi au jeudi : 8h30-12h et 13h30-17h

et le vendredi : 8h30-12h

En dehors des heures d'ouverture,
pour toute urgence :

SIA : 03 29 62 54 21

Service des eaux : 06 08 23 56 53

Bâtiments communaux : 06 07 96 51 26



Numéros d'urgence

Urgences à domicile : 15

Appel d'urgence européen

unique : 112

Pompiers et urgences sur la voie publique : 18

Gendarmerie : 17

Services médicaux

Service Médi-Garde

(nuit, dimanche, jours fériés) :

0820 33 20 20



Médecins

Uniquement sur rendez-vous

Dr Ménière

11 rue de l'Église - 03 29 25 40 09

9h-12h et 14h30-18h30

Fermé le mercredi après-midi et le samedi

Dr Hofgaertner

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 35 35

Mercredi et jeudi

Dr Travkine et Aubert

Maison de santé de Cornimont

RDV au 03 29 24 11 03

Borne de téléconsultation médicale

à la pharmacie du Hohneck

du lundi au samedi sans rendez-vous

8h30 - 11h45 et 14h - 18h45

Dentiste : Dr Mathieu

18 rue de l'Église - 03 29 25 02 32

Services sociaux

Maison de Services au Public (MSAP)

Centre Culture et Social, 12 rue Mougel Bey

Pour prendre RDV, joindre les Antennes France

Service de : Le Thillot - Tél. : 03 29 24 87 63

Saulxures-sur-Moselotte - Tél. : 03 29 24 96 46

Conciliateur de justice

Espace Social et Culturel de Cornimont

1^{er} et 3^e mercredi - 14h à 19h

Mairie de Vagney - 2^e et 4^e mercredi

9h à 12h et 14h à 17h

Bruno Poizat

Par téléphone au 07 68 03 63 18

ADMR Permanence téléphonique :

03 29 25 62 60

Adavie : 03 29 35 23 06

Infirmières

Valérie Flieller et Éliette Foucal

6 Grande Rue - 03 29 25 65 49 - 06 71 50 24 41

Nathalie Poirot et Anne-Élodie Antoine

12 rue Mougel Bey - 03 29 25 63 96

06 07 82 92 35

Lundi au samedi 8h30 à 9h30

Pharmacies

Pharmacie de garde : numéro

Audiotel 3237

Pharmacie du Hohneck

23 rue Paul Claudel - 03 29 25 41 13

Du lundi au vendredi : 8h30-12h30

et 14h-19h30

Le samedi 8h30-12h30 et 14h-19h

Ambulances - Taxi - VSL

Taxi Denis : 03 29 25 40 28 ou 06 76 47 33 95

Transmosel SARL : 03 29 25 60 60

Nuit (20h à 8h), dimanches et jours fériés :
faites le 15

La Poste



Horaires : Fermeture les lundis

Du mardi au vendredi de 9h-12h

et 14h-17h30

Samedi : 9h-12h

Horaires d'été des déchèteries du 1^{er} mars au 31 octobre

Communauté de communes des Hautes-Vosges
Tél. : 03 29 27 29 04

Les trois déchèteries de la communauté de communes
sont accessibles à tous les habitants du territoire,
quelle que soit leur commune de résidence.

Déchèterie de Niachamp : 06 70 50 42 78

Niachamp à La Bresse		
Jour	Matin	Après-midi
Lundi		14 h - 18 h
Mardi	8 h 30 - 12 h	
Mercredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Jeudi		
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Samedi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h

Déchèterie de Blanfin : 06 70 09 92 23

Blanfin à Saulxures-sur-Moselotte		
Jour	Matin	Après-midi
Lundi	8 h 30 - 12 h	
Mardi		14 h - 18 h
Mercredi		14 h - 18 h
Jeudi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Samedi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h

DÉCHÈTERIE DE LA PRÉLE

13 route de Gérardmer - 88120 Le Syndicat
Tél. : 03 29 62 28 87

Permanences des élus

Maryvonne Crouvezier - Maire _____ Reçoit sur rendez-vous

Jérôme Mathieu - Adjoint aux énergies et STM _____ Reçoit sur rendez-vous

Élisabeth Bonnot - Adjointe aux ressources humaines _____ Reçoit sur rendez-vous

Raymond Marchal - Adjoint à l'environnement _____ Jeudi de 10h à 11h

Fabienne Morel - Adjointe à la population et aux écoles _____ Reçoit sur rendez-vous

Nicolas Remy - Adjoint aux sports et au tourisme _____ Reçoit sur rendez-vous

Alexandrine Ducret - Adjointe à la culture et aux jumelages _____ Reçoit sur rendez-vous

Jean-François Poirot - Adjoint à l'urbanisme _____ Reçoit sur rendez-vous

Geneviève Demange - Adjointe aux affaires sociales _____ Reçoit sur rendez-vous

AGENDA



du 6 au 28 juillet

Expositions parallèles

Maison de La Bresse > du mardi au vendredi et dimanche de 10h à 12h et de 14h à 18h le samedi de 14h à 18h

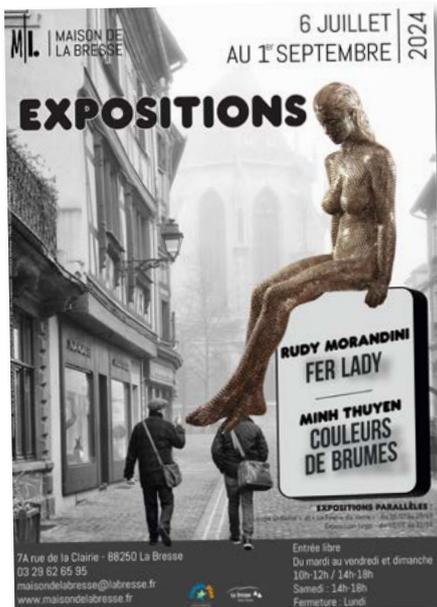
Infos : Maison de La Bresse
Tél. : 03 29 62 65 95
maisondelabresse@labresse.fr

du 6 juillet au 1^{er} septembre

Expo Rudy Morandini & Minh Thuyen

Maison de La Bresse > du mardi au vendredi et dimanche de 10h à 12h et de 14h à 18h le samedi de 14h à 18h

Infos : Maison de La Bresse
Tél. : 03 29 62 65 95
maisondelabresse@labresse.fr



du 6 juillet au 1^{er} septembre

Structure gonflable

Halle patinoire > de 8 h à 19 h non stop

Infos : Aérotrampoline - Luc Poirot

**les lundis
22 et 29 juillet &
5, 12, 19 et 26 août**

Accueil vacanciers

Parvis de l'Office de Tourisme
Halle des congrès > de 10 h à 12 h

Infos : Office de Tourisme
03 29 25 41 29 - partenariat@labresse.fr
www.labresse.net

**les mercredis
23 et 31 juillet &
7, 14, 21 et 28 août**

Marchés d'été

Place du Champstel > de 17 h à 21 h

Infos : Mairie - Service Communication
03 29 25 40 21 - info@labresse.fr
www.labresse.fr

**25 juillet
Interlude musical**

Maison de La Bresse > 17 h

Infos : Mairie - Service Communication
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr
www.labresse.fr

**26 juillet
Interlude musical**

Ehpad > après-midi

Infos : Mairie - Service Communication
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr
www.labresse.fr

**26 juillet
Interlude musical**

Crèche des Amis de Oui-Oui > après-midi

Infos : Mairie - Service Communication
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr
www.labresse.fr



27-28 juillet

Trace Vosgienne VTT

Grosse Pierre > de 10 h à 13 h

Infos : Guillaume Denardin - 06 48 91 59 10

27 juillet

Concert orgue

Eglise Saint-Laurent > 20 h 30

Infos : Mairie - Service Communication
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr
www.labresse.fr

du 24 juillet au 6 août

Fête patronale

Parking Halle des Congrès > de 9 h à 19 h

Infos : Mairie - Service Animations
03 29 25 40 21 - info@labresse.fr
www.labresse.fr

29-30 juillet

Festival Anicé le Sotré

Maison de La Bresse > de 14 h à 18 h

Infos : Mairie - Service Animations
03 29 25 40 21 - info@labresse.fr
www.labresse.fr

28 juillet

Retro Loisirs Ligne Bleue

Cour école Saint-Laurent > de 9 h à 12 h

Infos : Remy Alain - 03 29 25 57 36

1^{er} août

Don du sang

Salle des fêtes > de 16 h à 19 h 30

Infos : Etablissement Français du Sang
03 83 44 62 62

2 août

Ciné plein air d'été

Espace Loisirs Patinoire > de 20 h à minuit

Infos : Maison Loisirs et Culture
Arnaud Bory - 03 29 25 60 09
mclabresse@wanadoo.fr

Culture

Loisirs

Divers